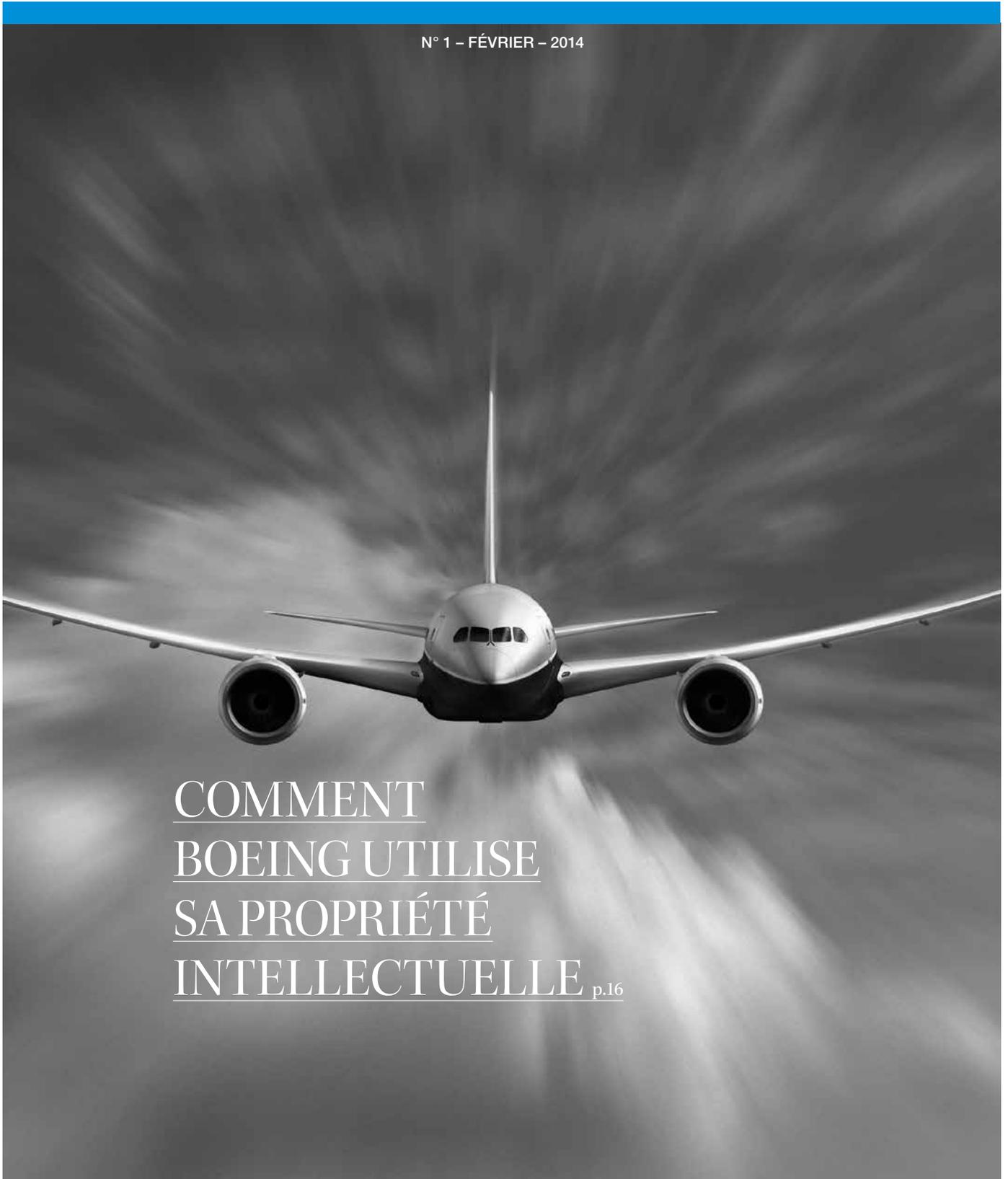


# OMPI | MAGAZINE

N° 1 – FÉVRIER – 2014



COMMENT  
BOEING UTILISE  
SA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE p.16

DIFFUSION DES “TECHNOLOGIES VERTES” : ENSEIGNEMENTS DE  
L’INDUSTRIE p.28 | AIDER LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LES  
COMMUNAUTÉS LOCALES p.12 | TWENTIETH CENTURY FOX CONTRE  
HERNANDEZ : UN PROCÈS AU GOÛT AMER



# TABLE DES MATIÈRES

- p.2 WIPO GREEN : un lieu d'échange incontournable dédié aux "technologies vertes"
- p.6 Diffusion des "technologies vertes" : enseignements de l'industrie
- p.12 Aider les peuples autochtones et les communautés locales
- p.16 Comment Boeing utilise sa propriété intellectuelle et donne des ailes à l'innovation
- p.23 Une solution basée sur le marché face aux enjeux du système de brevets
- p.26 Russie : création d'un tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle
- p.28 Twentieth Century Fox contre Hernandez : un procès au goût amer
- p.31 Pays de Galles + whisky = or (loi de Faraday)
- p.32 Les innovateurs nigériens se connectent

#### Remerciements :

- p.2. **Yesim Baykal**, Division des défis mondiaux, OMPI  
p.22 **James Pooley**, Secteur de l'innovation et de la technologie, OMPI  
p.26 **Michal Svantner** et **Ilya Gribkov**, Département des pays en transition et des pays développés, OMPI  
p.32 **Edward Harris**, Division des communications, OMPI

Rédaction : **Catherine Jewell**  
Graphisme : **Annick Demierre**

Photo de couverture :  
Boeing a participé à tous les progrès technologiques de l'industrie aérospatiale depuis que cette dernière a vu le jour au début du XX<sup>e</sup> siècle. La société continue de jouer un rôle de premier plan dans cette industrie mondiale.  
Photo : Copyright © Boeing

© Organisation Mondiale  
de la Propriété Intellectuelle

# WIPO GREEN: un lieu d'échange incontournable dédié aux "technologies vertes"

*Philip Stevens,*

*Division des défis mondiaux, OMPI*

En guise de contribution aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique, l'OMPI a récemment déployé la nouvelle plate-forme d'échange en ligne WIPO GREEN dédiée aux "technologies vertes". WIPO GREEN, dont le projet pilote a été lancé en 2012 (cf. [www.wipo.int/wipo\\_magazine/fr/2012/03/article\\_0006.html](http://www.wipo.int/wipo_magazine/fr/2012/03/article_0006.html)), vise à accélérer le développement et le déploiement des technologies vertes dans le monde en mettant en relation les fournisseurs de technologies et prestataires de services avec les personnes en quête de solutions innovantes pour répondre aux défis environnementaux qu'elles doivent relever.

"Notre objectif est que WIPO GREEN devienne une plate-forme incontournable en matière de technologies vertes", a déclaré M. Francis Gurry, Directeur général de l'OMPI, à l'occasion du lancement de la plate-forme en novembre 2013. "Les technologies vertes innovantes ont un rôle important à jouer dans la lutte contre le changement climatique", a-t-il ajouté, en expliquant que le principal objectif de WIPO GREEN était de "permettre un échange de technologies au profit de technologies respectueuses de l'environnement en exploitant l'énorme puissance de l'Internet pour créer une audience mondiale de consommateurs et un marché potentiel pour les fournisseurs".

Notre capacité à faire face au changement climatique et à parvenir à un développement durable repose sur la croissance économique, laquelle va de pair avec l'environnement et non à l'encontre de l'environnement. Les solutions innovantes en matière de technologies vertes peuvent nous aider en nous permettant de faire plus avec moins de moyens, en nous permettant, par exemple, de développer et d'utiliser d'autres modes de production d'énergie, des technologies induisant des économies d'énergie et de nouveaux modes de transport ou bien d'employer des pratiques agricoles et forestières plus durables.

## STIMULER L'INNOVATION ET PROMOUVOIR LA DIFFUSION

L'enjeu consiste à la fois à stimuler l'innovation et à permettre la diffusion rapide des nouvelles technologies respectueuses de l'environnement dans le monde entier, y compris dans les pays en développement, où les besoins sont les plus importants.

"WIPO GREEN fait partie des efforts déployés pour que les technologies, le transfert de technologies et l'innovation fassent partie de la promesse d'un accord international sur le changement climatique", a souligné M. Achim Steiner, directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). "La transition vers une économie verte, à faible émission de carbone, dépend de la capacité des pays en développement d'avoir accès aux technologies de pointe, d'être en mesure également de mettre à profit les investissements consentis proportionnellement aux besoins de transformation", a déclaré M. Achim Steiner. "Nous espérons que ce lieu d'échange dédié aux technologies durables sera un nouveau moyen d'intégrer la technologie à l'équation, en ouvrant la voie à de nouvelles possibilités de transition."



Photo: [www.sunlite-solar.com](http://www.sunlite-solar.com)

La lampe portable à LED et énergie solaire JS-30MOB de Sunlite est équipée d'un chargeur de téléphone portable et élimine le recours au kérosène. Chaque lampe remplace 30 lampes au kérosène dangereuses et permet d'éviter les émissions néfastes de plus six tonnes de carbone sur sa durée de vie de cinq ans. Cette technologie est disponible sur la plate-forme WIPO GREEN.



Photo: ecaVert Sàrl



Photo: University of Geneva

La structure verticale végétalisée développée par l'Université de Genève (Suisse) permet de dégrader efficacement les effluents de pesticides. Cette technologie est disponible sur la plate-forme WIPO GREEN.

La serre aquaponique mobile fabriquée à partir de conteneurs de transport recyclés, conçue pour une efficacité maximale afin de créer des systèmes semi-fermés pour l'agriculture urbaine ([www.greentowersusa.com/](http://www.greentowersusa.com/)). Cette technologie est disponible sur la plate-forme WIPO GREEN.

WIPO GREEN est un outil d'échange qui contribue à relever les redoutables défis liés au changement climatique. WIPO GREEN "encourage le déploiement des technologies dans les pays en développement afin de permettre à ces pays de sauter l'étape du développement à forte intensité de carbone et de passer directement à l'étape de la croissance propre écoénergétique. C'est en mettant en relation les acteurs à la pointe dans le domaine des technologies et les dirigeants nationaux à la recherche de solutions technologiques et en soutenant les transactions qui permettent de transformer les propositions de solutions technologiques en applications concrètes que l'on y parvient", a déclaré Mme Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

### COMBLER LE FOSSÉ ENTRE LES BESOINS ET LES SOLUTIONS

WIPO GREEN est composé d'une base de données et d'un réseau d'acteurs opérant dans le domaine des technologies vertes par le biais de la chaîne de valeur de l'innovation. WIPO GREEN met en relation les propriétaires de technologies respectueuses de l'environnement avec des personnes ou des entreprises qui cherchent à commercialiser, autoriser ou distribuer une technologie.

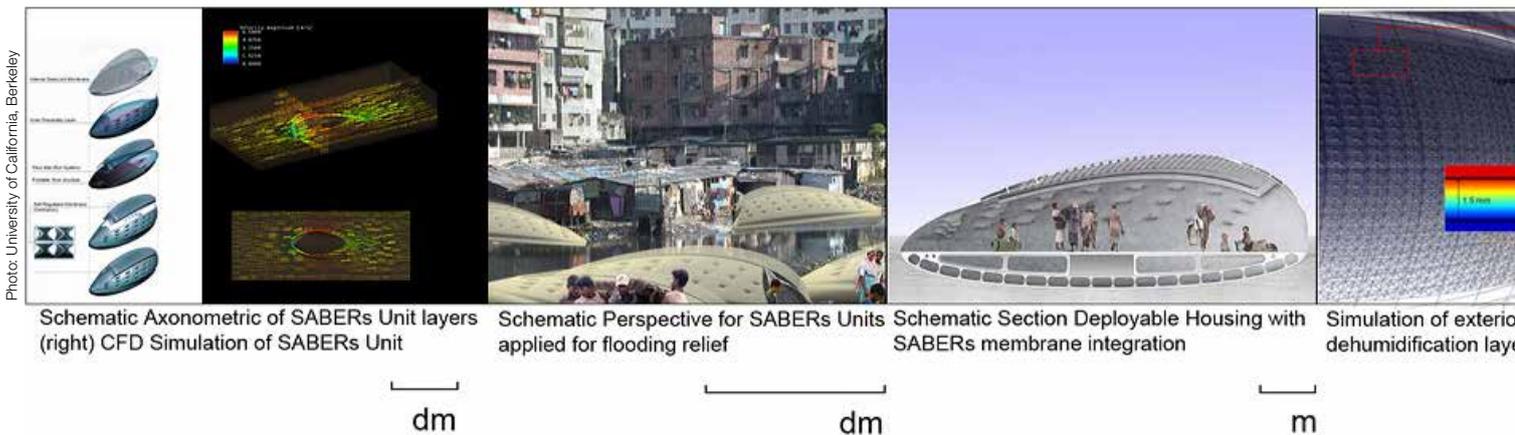
La base de données WIPO GREEN propose une liste étoffée de produits, de services et d'actifs de propriété intellectuelle dans le domaine des technologies vertes. Environ un millier de technologies issues de partenaires tels que l'Association of University Technology Managers (AUTM) et l'East Africa Climate Innovation Network (EACIN) ont été mises en ligne sur la plate-forme jusqu'à présent.

Le réseau WIPO GREEN compte à ce jour 35 partenaires couvrant tout un éventail de secteurs, à savoir des organisations internationales, des multinationales, des petites et moyennes entreprises (PME) et des organisations non gouvernementales du monde entier.

### SURMONTER LES OBSTACLES À LA DIFFUSION

La plate-forme WIPO GREEN vise à surmonter certains des obstacles difficiles qui entravent souvent la diffusion et l'adoption rapides et à grande échelle des technologies vertes indispensables. En insufflant une plus grande transparence sur le marché des technologies vertes, elle cherche à promouvoir des échanges plus actifs permettant d'appliquer à tel endroit des solutions qui fonctionnent déjà ailleurs dans le monde. "Cette plate-forme permet à la fois aux fournisseurs et aux demandeurs de technologies de communiquer et de comprendre et savoir quelles technologies sont disponibles et quels sont les moyens d'y accéder", fait observer M. Zitouni Ould-Dada, chef du pôle Technologies du PNUE.

En s'inscrivant à WIPO GREEN ([www.wipo.int/green](http://www.wipo.int/green)), les utilisateurs peuvent mettre en ligne leurs technologies et parcourir le catalogue d'actifs disponibles. Les particuliers, les entreprises ou d'autres organisations peuvent également signaler leurs besoins non satisfaits et ainsi augmenter leurs chances de se connecter avec un interlocuteur en mesure de les aider.



L'inscription donne accès aux informations sur les technologies inscrites au catalogue, y compris aux conditions d'utilisation, aux arrangements relatifs à la propriété intellectuelle et à des dessins et spécifications détaillés (le cas échéant). L'utilisation de la plate-forme – qu'il s'agisse de mettre en ligne une technologie ou de signaler un besoin – est gratuite. Toutes les technologies intégrées dans la base de données WIPO GREEN demeurent la propriété des titulaires de droits, qui négocient les conditions de licence appropriées avec ceux qui cherchent à utiliser leur technologie.

#### LES ENTREPRISES PEUVENT EN TIRER PROFIT

L'adhésion à WIPO GREEN procure de multiples avantages. Ainsi, pour les chefs d'entreprise, les entreprises et les fournisseurs de technologies vertes, le fait d'être inscrit à la base de données confère à leurs produits une visibilité mondiale, ce qui les aide à attirer des partenaires et des financements. M. Paul Needham, président et cofondateur de SIMPA Energy India, une société qui vend des services d'énergie solaire aux communautés rurales de l'Inde pauvres en énergie, fait observer que "WIPO GREEN nous procure l'atout et l'occasion inespérés d'avoir accès à un réseau d'acteurs mondiaux. La technologie que nous avons développée s'applique au monde entier, mais nous ne disposons pas des ressources qui nous permettraient de la développer à l'échelle mondiale par nos propres moyens. Le réseau WIPO GREEN nous donnera accès à la fois à des partenaires commerciaux, des preneurs de licence potentiels et des investisseurs potentiels, ce qui nous aidera à développer notre innovation à l'échelle mondiale".

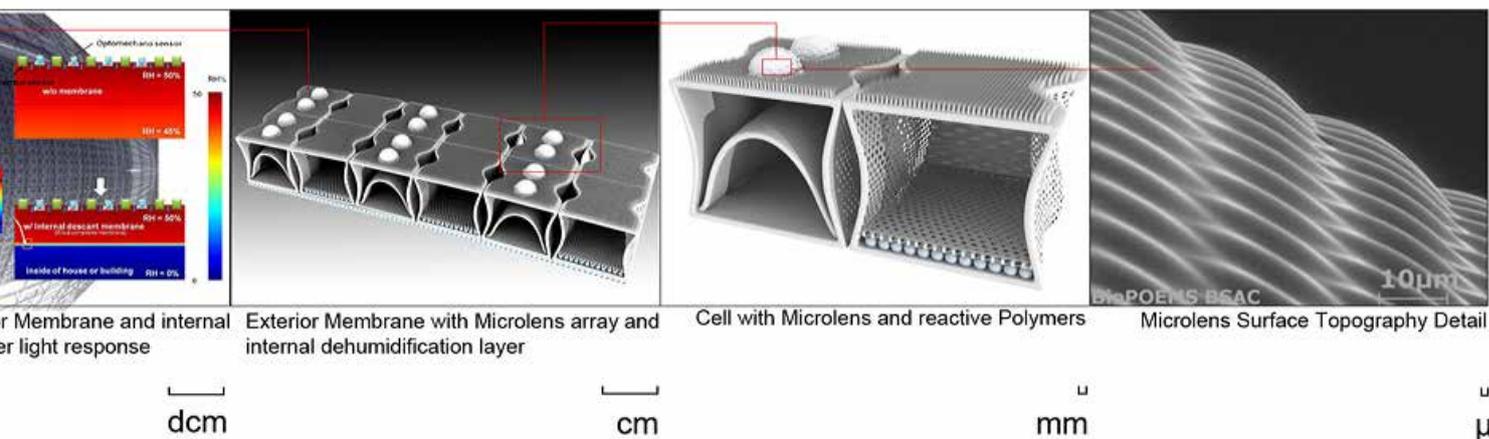
Pour les fournisseurs de technologie, les possibilités de pénétrer de nouveaux marchés et d'améliorer leur réputation écologique sont significatives. "Le Japon est un innovateur de premier plan dans le domaine des technologies vertes, et WIPO GREEN représente une occasion vitale pour les entreprises japonaises d'être à l'avant-garde des efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique", a souligné M. Takeshi Ueno, président de l'Association japonaise pour la propriété intellectuelle (JIPA), qui représente plus de 1200 entreprises japonaises et constitue un partenaire de WIPO GREEN depuis le lancement du projet. "La JIPA s'emploie à faire en sorte que les entreprises qui comptent parmi ses membres puissent tirer profit de WIPO GREEN pour étendre leur influence", a-t-il ajouté.

#### LES CHERCHEURS UNIVERSITAIRES ONT TOUT À Y GAGNER

Les chercheurs universitaires ont également tout à gagner à participer à WIPO GREEN. "Je suis convaincu que WIPO GREEN et le portail Global Technology Portal (AUTM) permettront à des milliers de technologies vertes créées dans les universités de faire l'objet d'une concession de licences, d'un développement ou d'un partage et contribueront de manière significative aux économies des pays en développement et aux efforts de changement climatique déployés à l'échelle de la planète", a déclaré M. Sean Flanigan, président de l'AUTM.

#### AVANTAGES POUR LES CHEFS D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES VERTES DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET DES PAYS ÉMERGENTS

WIPO GREEN aide également les chefs d'entreprises de technologies vertes des pays en développement. Ainsi, pour Mme Bernice Dapaah, directrice exécutive de Ghana Bamboo Bikes Initiative, une entreprise qui utilise le bambou pour fabriquer des bicyclettes de qualité et sans danger pour l'environnement, l'adhésion à WIPO GREEN promet un meilleur accès aux marchés mondiaux, un soutien en matière d'acquisition de la protection des droits de propriété intellectuelle correspondants et une assistance permettant d'accéder à la technologie dont son initiative a besoin et de se la procurer pour pouvoir répondre à l'énorme demande de bicyclettes en bambou. De même, ceux qui sont à la recherche d'une solution qui réponde à leurs besoins dans le domaine des technologies vertes peuvent utiliser la base de données pour décrire leurs besoins et ainsi augmenter de manière significative leurs chances de voir ces besoins satisfaits. La liste de technologies vertes innovantes, d'actifs de propriété intellectuelle et d'experts de la base de données WIPO GREEN constitue également une ressource utile pour les investisseurs qui cherchent à échafauder et à conclure des transactions dans le domaine des technologies vertes. M. Omer Hiziroglu, directeur général de la société turque Inovent, qui commercialise des technologies embryonnaires, a déclaré : "nous pourrions certainement envisager d'avoir recours à WIPO GREEN si nous ne sommes pas capables de perfectionner une technologie et si nous avons besoin de soutien, de savoir-faire ou de brevets supplémentaires pour créer une offre séduisante que nous pourrions vendre et aider à sa diffusion".



**UNE LARGE GAMME DE SERVICES DE SOUTIEN**

En plus d’être la vitrine de technologies vertes spécifiques, WIPO GREEN aide ses membres à puiser dans les ressources disponibles en matière de financement, de formation et autres services professionnels tels que les services mondiaux dans le domaine de la propriété intellectuelle et les programmes de renforcement des capacités de l’OMPI. Ainsi, le Centre d’arbitrage et de médiation de l’OMPI propose un tarif réduit aux utilisateurs de WIPO GREEN.

Outre le fait qu’elle propose les services de l’OMPI, la plate-forme héberge également une liste accessible en ligne de prestataires de services (spécialistes de la concession de licences, conseillers financiers, etc.) qui peuvent aider les fournisseurs de technologies vertes à commercialiser plus rapidement leurs produits et leur ouvrir de nouveaux marchés.

**CONFÉRER PLUS DE POIDS AUX MÉCANISMES INTERNATIONAUX DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

WIPO GREEN vient compléter et étoffer d’autres mécanismes internationaux similaires tels que le Centre et le Réseau des technologies climatiques (CRTC), né des négociations qui ont eu lieu dans le cadre de la seizième Conférence des Parties à la CCNUCC tenue à Cancun (Mexique) en décembre 2010. “WIPO GREEN et le CRTC ont besoin l’un de l’autre”, a déclaré M. Ould-Dada, “ensemble, ils parviennent à cerner quelles sont les synergies et les domaines de collaboration, ce qui permet aux pays de bénéficier de l’assistance technique et des services de conseil proposés par les deux initiatives”, a-t-il ajouté. “WIPO GREEN est un bon moyen d’aider les pays à améliorer leur capacité d’innovation et à accéder à l’assistance technique et à la formation, notamment dans les domaines importants des brevets et de la propriété intellectuelle.”

Le développement et la diffusion à grande échelle des technologies vertes innovantes jouent indéniablement un rôle central dans les efforts d’atténuation et d’adaptation fournis par la communauté internationale pour faire face au changement climatique. WIPO GREEN représente un important catalyseur de l’innovation et de la diffusion des technologies vertes dans la mesure où il rassemble dans un même lieu les technologies à tous les stades de développement – de la recherche en amont aux produits commercialisables (sans oublier tous les stades intermédiaires) – et les rend accessibles à la prise de licence, à la collaboration, aux coentreprises et à la vente. L’adoption d’une démarche ascendante fondée sur des partenariats et des réseaux vise à aider à faire en sorte que tous les pays puissent tirer profit des innovations passionnantes qui voient le jour dans le domaine des technologies ♦

Le système de régulation automatique de l’enveloppe des bâtiments (SABER) répond au besoin croissant de logements écoénergétiques à l’échelle mondiale. Grâce à une toute nouvelle collaboration interdisciplinaire entre la bio-ingénierie et l’architecture, des chercheurs de l’Université de Berkeley ont développé une nouvelle technologie de capteurs destinés à équiper les membranes extérieures des bâtiments. Réagissant aux modifications de l’environnement, ces capteurs contrôlent automatiquement l’humidité et la température des bâtiments. Cette technologie est disponible sur la plate-forme WIPO GREEN.





# DIFFUSION DES “TECHNOLOGIES VERTES” : enseignements de l’industrie

*Jennifer Brant,  
directrice, Innovation Insights*

Grâce aux ampoules à énergie solaire de Nokero, les écoliers peuvent étudier le soir sans être exposés à des sources d’énergie nocives, salissantes et onéreuses telles que le kérosène.

Tous les gouvernements souhaitent attirer les technologies de pointe et soutenir leur développement. En effet, le déploiement de nouvelles technologies permet d'améliorer le niveau de vie, de créer des emplois, de donner lieu à des centres d'excellence, de stimuler la croissance et l'investissement et de faciliter la prestation de services importants comme l'électricité et les soins de santé. Il va également devenir essentiel de disposer de nouvelles solutions technologiques afin de mieux utiliser nos ressources naturelles et d'aider les gouvernements à gérer la hausse des coûts de la prestation de services et de relever les défis tels que le changement climatique, dont l'atténuation nécessitera des ressources considérables. Le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a estimé que jusqu'en 2030, le maintien des niveaux de gaz à effet de serre (GES) de la planète aux niveaux actuels coûtera 200 milliards de dollars É.-U. par an. Nous ne pourrions pas payer ce prix exorbitant sans progrès technologique. Selon certaines estimations, l'innovation dans les technologies propres permettrait de réduire le coût de l'atténuation de 50%.

### MESURES D'INCITATION À L'INNOVATION

Comment les responsables politiques peuvent-ils canaliser le flux de technologies en direction de leurs pays respectifs? Une démarche possible consisterait à adopter des politiques qui influencent et motivent ceux qui sont actuellement engagés dans le développement et la diffusion technologique. Dans la mesure où le secteur privé représente les deux tiers de l'activité de recherche et développement (R D) mondiale, et plus encore – 80% environ – en ce qui concerne les technologies vertes, l'industrie est un partenaire stratégique pour tout gouvernement qui cherche à élargir les connaissances existantes de son pays. Les entreprises peuvent apporter leur aide en fournissant savoir faire, financement et expérience, autant d'éléments essentiels qui peuvent contribuer à la diffusion technologique.

L'accélération du développement des technologies vertes est gagnant-gagnant dans la mesure où cela permet aux gouvernements de réduire les niveaux de GES et de préserver les ressources précieuses tout en luttant contre la pauvreté énergétique. Au moins 1,5 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'énergie. Un autre milliard de personnes n'ont pas d'accès fiable à l'énergie dont elles ont besoin. Les pays en développement sont confrontés à une forte pression leur imposant d'augmenter leur capacité énergétique. Ainsi le Bangladesh va devoir plus que tripler sa capacité de production d'électricité au cours des 10 prochaines années pour répondre à la demande croissante. Les pays en développement ont besoin de solutions énergétiques qui leur permettront de répondre à la demande de façon écologique et abordable.

Mais d'où viennent les technologies, et quelles incitations encouragent le secteur privé en particulier à innover? La question est complexe. L'identification d'un marché de taille importante peut aider. WIPO GREEN et le processus d'évaluation des besoins technologiques lancé dans le cadre de la CCNUCC permettent de cerner les besoins communs et donc les solutions permettant de stimuler le pouvoir d'achat

d'une région donnée. Avec un marché suffisamment grand et un environnement favorable, il peut être intéressant sur le plan commercial pour les entreprises étrangères qui investissent dans une région particulière d'embaucher de la main d'œuvre locale pour installer et entretenir leur technologie ou même la fabriquer localement. Au fil du temps, ces dispositifs génèrent une expertise locale, de l'industrie et peuvent stimuler la poursuite de l'innovation.

Alors que le marché ne récompense pas les innovations qui accroissent les coûts, même si elles réduisent la pollution, les incitations du marché jouent résolument un rôle important en encourageant le développement de nouvelles solutions vertes qui se révèlent plus rentables à long terme. Si les technologies propres font l'objet d'investissements croissants, c'est parce que les gouvernements et d'autres clients s'intéressent de près à ce type de solutions en raison de la hausse des prix des combustibles fossiles.

### LES FLUX TECHNOLOGIQUES FAVORISENT LE DÉVELOPPEMENT

Des technologies propres sont développées et diffusées à l'échelle mondiale en permanence. Des opérations technologiques ont lieu partout dans le monde, tous les jours, sur les marchés des pays développés, des pays en développement et des pays les moins avancés, à travers des ventes de produits, la collaboration et le partage de savoir faire, le développement et la commercialisation conjoints de nouveaux produits et services, des concessions de licences de brevet, l'entretien d'équipements et l'externalisation de la production des composants des produits finis. Tous ces processus renforcent les capacités locales.

Même la simple vente d'un produit innovant, qui transfère la technologie à son utilisateur par le biais du produit lui-même, peut avoir un impact positif sur le développement. Ainsi, une solution de production d'électricité qui est déployée dans un endroit sans électricité, même si son développement et son entretien sont entièrement assurés par des experts extérieurs, fournit de l'énergie à la population locale. Elle fournit une plateforme permettant d'accroître la productivité et d'améliorer les conditions de vie. Il suffit de rendre accessible une nouvelle technologie pour pouvoir inspirer de nouvelles innovations.

### OPTIMISATION DE LA DIFFUSION TECHNOLOGIQUE

Une série de conditions locales peuvent améliorer la diffusion technologique, notamment la capacité de la communauté bénéficiaire d'absorber la technologie. C'est fondamental. Les compétences et les connaissances de la main d'œuvre locale ainsi que le type de collaboration qui sera mis en place entre les partenaires locaux et les partenaires extérieurs déterminent les types de solutions qui seront déployées dans un pays donné. La mise en place de politiques réglementaires et d'un bon climat d'investissement permet de soutenir les transactions technologiques ; et les partenariats améliorent la viabilité du déploiement technologique en accélérant le partage de savoir-faire.



Photos: General Electric

Le moteur Jenbacher fait partie du portefeuille de technologies innovantes de General Electric, qui permettent aux entreprises et aux communautés du monde entier de générer une énergie fiable et efficace sur le lieu d'utilisation ou à proximité à tout moment en utilisant toute une variété de déchets.

## *Transformation des déchets en énergie*

Le moteur à gaz Jenbacher de General Electric (GE) convertit les déchets en énergie. Ainsi les déchets organiques sont "digérés" en anaérobie et décomposés par des microorganismes, ce qui produit du biogaz composé de méthane et de dioxyde de carbone. Le biogaz obtenu peut être brûlé comme le gaz naturel, pour générer de l'énergie.

En utilisant les "ressources" de déchets locales, les pays peuvent produire de l'énergie et aussi se débarrasser des déchets indésirables et parfois réduire les émissions de dioxyde de carbone et de méthane. Les moteurs à gaz Jenbacher sont particulièrement adaptés à assurer l'approvisionnement en énergie des zones reculées. Plus de 5100 moteurs d'une capacité totale de production d'énergie de 4300 mégawatts ont été installés dans des applications de transformation des déchets en énergie de par le monde.

GE travaille avec ses clients pour adapter les moteurs à gaz afin de décomposer et traiter une grande variété de déchets organiques locaux – fumier, ordures mises décharge et même balles de riz. Ainsi, un moteur à biogaz Jenbacher alimente une centrale de cogénération de méthane à partir de fumier de bovins dans un grand complexe laitier dans l'état du Pendjab, en Inde. Au Chili, trois moteurs sont utilisés par la compagnie des eaux Aguas Andinas pour le traitement des eaux usées dans une usine près de Santiago; les moteurs peuvent produire jusqu'à 60% des besoins en énergie de l'usine avec de l'énergie renouvelable (tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre), en utilisant les boues d'épuration collectées dans l'usine de traitement. Au Brésil et aux Philippines, les moteurs à gaz Jenbacher de GE sont utilisés dans le cadre des projets mis en place au titre du mécanisme pour un développement "propre" pour réduire les émissions de méthane provenant des gaz de décharge.

La protection efficace des droits de propriété intellectuelle est une composante d'un environnement sain pour le déploiement des technologies vertes. La contribution des droits de propriété intellectuelle à la diffusion des technologies vertes est spécifique au contexte, et les droits de propriété intellectuelle ne sont pas le principal moteur dans tous les cas, en particulier dans les pays à faible revenu où des facteurs tels que les marchés, l'accès au financement et la capacité d'absorption sont beaucoup plus influents.

## **LE RÔLE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE EN MATIÈRE DE PROMOTION DES TRANSFERTS TECHNOLOGIQUES**

Dans le même temps, le système des brevets facilite le développement et la diffusion des technologies vertes de plusieurs façons, y compris par le soutien de partenariats. Un système de propriété intellectuelle prévisible sous-tend les transferts technologiques et l'échange de savoir faire. Les droits de propriété intellectuelle contribuent à définir ce que chaque société apporte à un partenariat, ce qui peut être crucial en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui concluent des partenariats avec de grandes entreprises de technologie. Les droits de propriété intellectuelle peuvent également être utilisés pour déterminer la propriété et la gestion des inventions communes. Dans l'ensemble, on peut considérer que les droits de propriété intellectuelle constituent un facteur d'innovation important.





Nokero développe des technologies solaires propriétaires telles que des ampoules et des chargeurs de téléphone à la fois sûres, respectueuses de l'environnement et abordables.

Photo: Nokero

## LES PARTENARIATS, MOTEURS DU TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Aucune entreprise, aucun individu, aucun pays ni aucun secteur n'a toutes les réponses. Les innovateurs ont besoin de travailler ensemble et de s'appuyer sur leurs travaux respectifs. Les partenariats – faire fonctionner notre savoir et notre créativité collectifs – sont essentiels pour trouver des solutions novatrices permettant de relever les défis mondiaux les plus urgents. Il est particulièrement important d'adopter une approche collaborative en ce qui concerne le changement climatique, puisque les circonstances locales font partie intégrante du processus d'identification des outils les plus efficaces pour atténuer le changement climatique et s'y adapter.

Les partenariats sont également essentiels pour amener le savoir-faire là où la technologie doit aller. Il faut non seulement développer des technologies plus écologiques mais aussi les déployer là où elles auront le plus d'impact. Le processus complexe et multidimensionnel de diffusion des technologies à différents endroits est souvent appelé "diffusion technologique". Il en résulte la mise en place durable de solutions technologiques appropriées et/ou adaptées dans différents pays, au fil du temps. Ce n'est pas quelque chose qui peut se faire du jour au lendemain, cela exige de disposer des connaissances adéquates. En l'absence de capacités locales à l'utiliser et l'entretenir, une solution technologique ne peut pas être utilisée correctement voire pas du tout. La diffusion se fait progressivement, organiquement; elle peut être accélérée par les bonnes politiques et les bonnes conditions, mais ne peut pas être forcée.

Les partenariats fonctionnent mieux lorsque les partenaires ne voient pas d'inconvénient à partager leurs connaissances, par exemple dans des environnements où il y a une bonne

protection des droits de propriété intellectuelle y compris des brevets et des secrets commerciaux. Les décideurs politiques ne devraient pas se concentrer uniquement sur le fait de pouvoir accéder à une technologie ou à un investissement, mais plutôt s'efforcer d'attirer des partenaires technologiques qui vont investir et partager ce qu'ils savent sur le long terme. Les efforts déployés par les gouvernements pour forcer le transfert de connaissances sont généralement contre-productifs, car ils diminuent les chances de voir les fournisseurs de technologie collaborer et partager leurs connaissances avec les entités locales. Parfois, ces politiques peuvent même décourager le développement de nouvelles technologies.

## ATTIRER LES FLUX DE TECHNOLOGIES

Les gouvernements ont un rôle de premier plan à jouer s'agissant de soutenir la diffusion des technologies vertes et peuvent influencer sur le flux de technologies en direction de leur propre pays. Ils peuvent mettre en œuvre des politiques vigoureuses en matière de changement climatique, visant à inciter le déploiement de technologies "propres". Ils peuvent créer un climat favorable à l'investissement, pour aider à attirer des partenaires technologiques. En outre, les gouvernements peuvent accroître la concurrence loyale en supprimant les restrictions locales en matière de teneur et d'approvisionnement, qui ont tendance à faire augmenter le prix du déploiement. Et ils peuvent éliminer les droits de douane et autres barrières douanières, qui accroissent le prix des solutions technologiques "propres", y compris au niveau régional, comme la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) l'a fait en 2012.

Nous sommes confrontés à des défis de taille liés au changement climatique, mais nous sommes également témoins de progrès remarquables en ce qui concerne les technologies

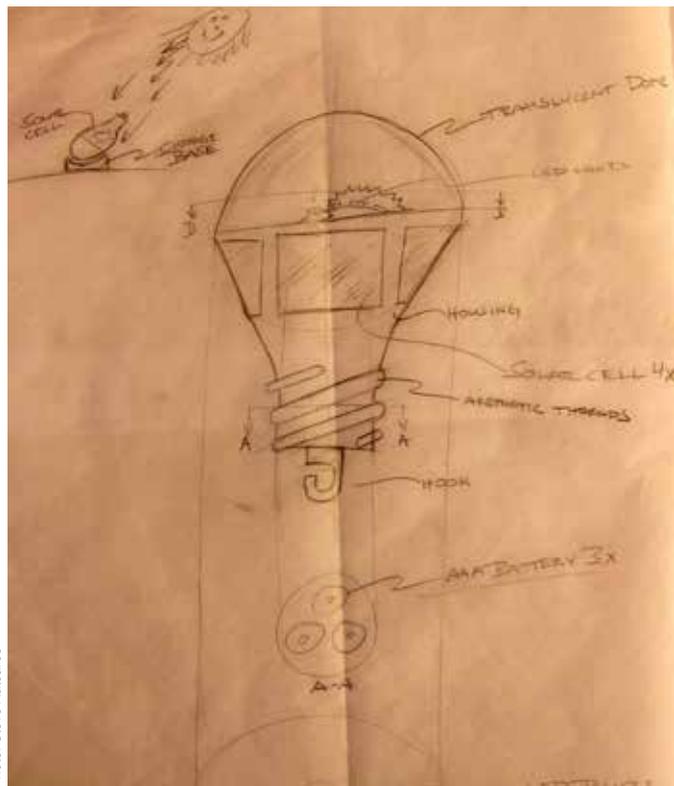


Photo: Steve Katsaros

Dessin original de la première version de l'ampoule à énergie solaire de Nokero.

## L'ampoule à énergie solaire de Nokero

Nokero, une société fondée par l'inventeur et conseiller en brevets Stephen Katsaros, développe des technologies solaires propriétaires telles que des ampoules et des chargeurs de téléphone à la fois sûres, respectueuses de l'environnement et abordables. En fournissant de l'énergie solaire accessible, abordable et de qualité supérieure, la société vise à améliorer l'accès à l'énergie et à éliminer le besoin de sources d'énergie salissantes, polluantes et onéreuses telles que le kérosène, qui est largement utilisé dans les pays à revenu faible et moyen. Nokero a remporté en 2013 le concours Patents for Humanity (Des brevets pour l'Humanité) organisé par l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), qui reconnaît les titulaires de brevets et de licences pour leurs efforts visant à relever les défis en matière de développement.

La réussite de Nokero est étroitement liée aux partenariats. En effet, cette société conclut des partenariats avec des entités, y compris des organisations non gouvernementales (ONG), qui connaissent leurs marchés locaux et peuvent s'assurer que les technologies sont adaptées aux communautés qui en ont réellement besoin, qu'elles sont implantées sur leur territoire et qu'elles y sont utilisées. Les partenaires apportent leurs précieuses connaissances des conditions locales et aident l'entreprise à améliorer ses offres grâce aux essais menés et aux réactions des clients. Nokero, qui est l'abréviation de "no kerosene" ("sans kérosène"), désigne ses activités sous l'appellation "impact inventing" ("inventer de l'impact"), une forme d'entrepreneuriat social. La direction de l'entreprise considère que faire en sorte que les solutions technologiques répondent aux besoins réels des différents marchés et peuvent être déployées de manière durable est au cœur de la réussite commerciale (cf. [www.nokero.com](http://www.nokero.com)).

"propres". Ces progrès auront un impact énorme sur notre capacité à trouver des solutions efficaces au changement climatique ainsi qu'à d'autres défis mondiaux. Le développement de solutions technologiques et leur diffusion à grande échelle peuvent être accélérés par :

- **La collaboration.** Les partenariats entre innovateurs et la collaboration entre l'industrie et les pouvoirs publics seront des éléments déterminants pour répondre aux besoins émergents.
- **La mise en place des politiques adéquates.** Les investissements des pouvoirs publics dans la capacité d'absorption nationale et dans des cadres d'action publique appropriés, y compris dans des systèmes de propriété intellectuelle efficaces, peuvent renforcer les incitations du marché. La mise en place de cadres d'action publique adaptés joue un rôle important dans le soutien du déploiement à grande échelle de technologies innovantes.
- **La consolidation des savoirs locaux.** Les partenariats accélèrent le transfert de savoir faire, améliorant ainsi la durabilité du déploiement des technologies. La collaboration contribue avec le temps au renforcement des compétences, des connaissances et de la capacité à poursuivre l'innovation à l'échelle locale. ♦

# AIDER LES PEUPLES AUTOCHTONES et les communautés locales

*Brigitte Vezina, Division des savoirs traditionnels (OMPI) et George Nicholas, directeur du projet "Questions de propriété intellectuelle dans le patrimoine culturel (IPinch)", Université Simon Fraser, Canada*

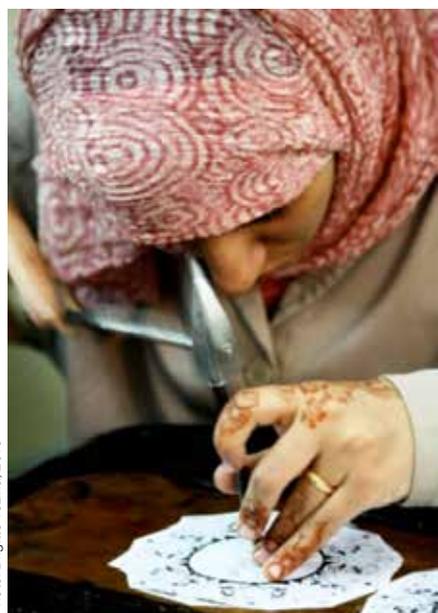


Photo: Brigitte Vezina, 2010

D'innombrables entreprises innovantes et créatives s'inspirent de la richesse et de la diversité des cultures traditionnelles présentes dans le monde. Les innovations et créations enracinées dans les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles enrichissent l'économie créative, encouragent le développement d'entreprises sur le territoire de la communauté et stimulent la création d'emplois, le développement des compétences et le tourisme. Les revenus issus de la vente de produits artisanaux fabriqués selon les méthodes traditionnelles, les compétences et les savoirs transmis de génération en génération sont souvent essentiels pour la subsistance de nombreuses communautés.

Les peuples autochtones et les communautés locales ont généralement conscience de la valeur commerciale de leurs savoirs traditionnels et de leurs expressions culturelles traditionnelles et de leur capacité à promouvoir le développement économique. Cependant, la plupart des produits issus des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles qui apparaissent sur le marché, et qui vont des modèles de vêtements aux produits pharmaceutiques, sont créés par des tiers sans l'autorisation des communautés qui détiennent ces savoirs traditionnels et ces expressions culturelles traditionnelles. Nombre d'objets, d'images ou de symboles commercialisés de cette manière ont une grande signification pour les communautés autochtones, et leur utilisation non autorisée peut leur causer un préjudice économique, spirituel ou culturel.

De nombreuses communautés ont le sentiment d'être les seules à être en droit de décider qui peut ou ne peut pas exploiter leurs savoirs traditionnels et leurs expressions culturelles traditionnelles, et les conditions pour le faire. Elles estiment qu'elles devraient profiter des avantages découlant de l'exploitation commerciale de leurs savoirs traditionnels et de leurs expressions culturelles traditionnelles ou de la recherche en la matière, et insistent pour que ces actifs soient reconnus comme protégeables en vertu du droit de la propriété intellectuelle.

## **LA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DES PRÉOCCUPATIONS DES PEUPLES AUTOCHTONES**

Ces revendications n'ont pas été entendues et sont reprises dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007), qui stipule que les peuples autochtones "ont le droit de préserver, de contrôler, de protéger et de développer leur propriété intellectuelle collective de ce patrimoine culturel, de ce savoir traditionnel et de ces expressions culturelles traditionnelles" (article 31).

En règle générale, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles ne sont pas totalement éligibles à la protection au titre du système de propriété intellectuelle tel qu'il existe aujourd'hui. Le caractère "traditionnel" de ces biens

culturels – qui indique généralement qu’ils ont été transmis de génération en génération – n’est guère compatible avec les exigences d’“originalité” et de “nouveau” qui sont au cœur du système de propriété intellectuelle. Malgré ses lacunes, le cadre international de propriété intellectuelle en vigueur forme néanmoins une partie importante de toute stratégie visant à protéger les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles. Ainsi, la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (1886), les interprétations et exécutions et les phonogrammes (1996) et le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles (2012) reconnaissent et assurent la protection des artistes interprètes ou exécutants d’expressions du folklore. Les lois relatives à la protection des informations confidentielles (secrets commerciaux) et à la concurrence déloyale peuvent également être utiles pour protéger les intérêts des communautés autochtones s’agissant de leurs savoirs traditionnels et de leurs expressions culturelles traditionnelles.

### COMBLER LES LACUNES DU DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : UN EFFORT CONSTANT

Les lacunes du droit de la propriété intellectuelle classique en matière de savoirs traditionnels et d’expressions culturelles traditionnelles préoccupent de plus en plus la communauté internationale, une situation qui est exprimée dans les travaux de l’OMPI. Guidée par des consultations avec les représentants des peuples autochtones et des communautés locales et la coopération permanente avec l’Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, l’OMPI étudie deux pistes parallèles pour répondre aux besoins et aspirations des détenteurs de savoirs traditionnels et d’expressions culturelles traditionnelles.

D’une part, au sein du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, les États membres de l’OMPI travaillent à un accord international sur la façon de protéger les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles contre l’appropriation illicite et l’utilisation abusive par des tiers.

D’autre part, en collaboration avec ses partenaires, l’OMPI travaille directement au niveau local pour faire en sorte que les communautés autochtones disposent des outils et du savoir-faire nécessaires pour utiliser au mieux le système de propriété intellectuelle existant.

### TROUVER DES COMPROMIS DANS UN PAYSAGE COMPLEXE

Il existe, cependant, d’énormes défis liés à l’établissement et à l’application de politiques plus respectueuses, éthiques et efficaces pour protéger le patrimoine culturel autochtone, en particulier lorsque des différences fondamentales existent en ce qui concerne la façon dont le patrimoine est perçu et défini. L’expérience en ce qui concerne le déploiement du projet “Questions de propriété intellectuelle dans le patrimoine culturel (IPinch)”, primé au Canada, souligne l’importance de travailler avec les communautés au niveau local pour comprendre quelles sont leurs priorités et trouver un terrain d’entente et parvenir

à une compréhension globale sur la façon dont leurs droits et leurs intérêts peuvent être mieux protégés.

### DES OUTILS ET DES SERVICES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

Les besoins et les intérêts des peuples autochtones sont variés et spécifiques à chaque communauté, mais le fait d’appréhender et de combler ces besoins distincts est au cœur de l’élaboration de solutions viables à long terme. Consciente de cette complexité, l’OMPI a élaboré un ensemble d’outils et de services de propriété intellectuelle destinés à ces communautés, qui pourront les utiliser pour gérer leurs savoirs traditionnels et leurs expressions culturelles traditionnelles. Ils comprennent :

#### LE PROJET DE L’OMPI RELATIF AU PATRIMOINE CRÉATIF

Ce projet est l’une des initiatives de renforcement des capacités les plus complètes de l’OMPI en ce qui concerne les expressions culturelles traditionnelles; il propose des conseils de gestion de la propriété intellectuelle s’agissant de la documentation, de l’enregistrement, de la numérisation et de la diffusion des expressions culturelles traditionnelles.

Dans le cadre de ce projet, l’OMPI aide les institutions culturelles telles que les musées, les bibliothèques et les archives à mieux comprendre les questions de propriété intellectuelle associées à l’hébergement de collections d’expressions culturelles traditionnelles (voir *Propriété intellectuelle et sauvegarde des cultures traditionnelles – Questions juridiques et options concrètes pour les musées, les bibliothèques et les archives*, OMPI, publication n° 1023).

Le Programme de formation en matière de fixation de la culture et de gestion de la propriété intellectuelle en ce qui concerne le patrimoine créatif, spécialement conçu pour enrichir les savoirs et améliorer les compétences des communautés en matière de propriété intellectuelle, est mené en collaboration avec l’*American Folklife Center* et l’Université Duke (États-Unis d’Amérique) (voir <http://tinyurl.com/mhyc789>). Dans le cadre de ce programme, l’OMPI travaille avec la communauté Massaï au Kenya ainsi que les communautés rastafari et marron en Jamaïque pour les aider à fixer leur patrimoine culturel et à gérer les intérêts de propriété intellectuelle associés. L’instrument d’aide à la fixation des savoirs traditionnels (disponible à l’adresse <http://tinyurl.com/nr9syb9>) a été développé par l’OMPI parallèlement à ces programmes pour servir d’outil de référence aux collectivités désireuses de s’informer sur les questions de propriété intellectuelle qui se posent dans le cadre de la fixation de leurs savoirs traditionnels.

#### DES OUTILS DE CONCESSION DE LICENCES

Le projet “Local Contexts”, conçu par Kim Christen et Jane Anderson, cofinancé par IPinCH (voir l’encadré) et l’OMPI, développe des outils de concession de licences et des outils pédagogiques pour donner aux peuples autochtones et aux communautés locales ainsi qu’à leurs collaborateurs externes les moyens d’appliquer les licences de droit d’auteur



Photo: R. Giblin, courtesy of the Hokotehi Moriori Trust.



Une descendante du peuple Moriori – Nicole Whitiri, descendante du peuple Moriori, à côté d'une sculpture sur arbre vivant ("Rakau Momori" en moriori) sur les îles Chatham ("Rekohu" en moriori). IPinCH a financé un projet de base de données culturelle avec les Morioris de Nouvelle-Zélande. Crédit photo : R. Giblin, offert par la Hokotehi Moriori Trust.

Massaïs participant au Programme de formation en matière de fixation de la culture et de gestion de la propriété intellectuelle, Kenya, 2009.



Photo: W. Wendland, 2009

personnalisées aux créations dérivées des expressions culturelles traditionnelles. Le projet crée également un système d'étiquetage pour informer les utilisateurs sur l'utilisation appropriée des diverses expressions culturelles traditionnelles qui ne sont pas protégées par le droit d'auteur. Ces options de concession de licences et d'étiquetage répondent aux besoins spécifiques des détenteurs d'expressions culturelles traditionnelles en matière d'accès et de contrôle et permettent aux communautés autochtones d'intégrer les règles coutumières, les protocoles, les lignes directrices et les modèles dans les contrats de licence.

### CRÉER DES RÉSEAUX POUR MIEUX COMPRENDRE

Pour mieux appréhender les questions imbriquées relatives à la propriété intellectuelle et à la protection des actifs traditionnels, l'OMPI a organisé un atelier à Genève en décembre 2013 (voir [www.wipo.int/tk/fr/indigenous/workshop.html](http://www.wipo.int/tk/fr/indigenous/workshop.html)). L'événement, dirigé en partie par le membre autochtone de l'OMPI, a accueilli 13 participants, tous versés dans les questions autochtones, provenant de chacune des sept régions géoculturelles reconnues par l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Les participants ont acquis des connaissances sur la gamme d'outils disponibles pour protéger la propriété intellectuelle des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles et ont pu mieux appréhender la façon dont les gens de différentes régions appréhendent de ces questions.

Rebecca Tsosie, qui enseigne à la faculté de droit Sandra Day O'Connor de l'Université d'État de l'Arizona (États-Unis d'Amérique) s'est félicitée de cette aubaine, notant que si la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a créé une certaine cohérence globale autour des aspirations des peuples autochtones, "quand vous rassemblez les gens dans différentes régions, vous vous rendez compte qu'ils ont une vision très différente des choses [...] Nous travaillons sur des initiatives mondiales qui nécessitent un certain niveau de connaissances et de compétences interculturelles [...] mais quand vous avez une discussion interculturelle, vous apprenez à penser et à comprendre différemment autour de valeurs universelles", a-t-elle expliqué.

Mme Tsosie a applaudi l'approche plurielle adoptée par l'OMPI vis-à-vis du débat sur les savoirs traditionnels et sa volonté d'écouter les points de vue des peuples autochtones sur la façon dont le cadre actuel de la propriété intellectuelle pourrait être amélioré.

Pour M. Kanyinke Sena, président de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, qui a également pris part à l'événement, l'atelier a permis de cerner comment les problèmes auxquels sont confrontés les communautés autochtones sont étroitement liés. "Nous délimitons clairement les problèmes. Les militants se plaisent à dire qu'il faut analyser les choses selon une démarche holistique, mais il faut aussi être capable de défaire un puzzle et de comprendre comment chacune de ses pièces s'y insère", a-t-il affirmé.

Photo: K. Hennessy



L'engagement du peuple Inuvialuit – Albert Elias, membre du peuple Inuvialuit, essaie des lunettes de neige ancestrales lors d'une visite à la Smithsonian Institution à Washington, D.C., dans le cadre d'une initiative soutenue par IPinCH. Cette initiative a permis aux anciens du peuple Inuvialuit, à des experts traditionnels et à des éducateurs des Territoires du Nord Ouest du Canada de redécouvrir une collection d'objets appartenant à la culture Inuvialuit.

## **Le programme de bourses de l'OMPI pour les autochtones**

Ce programme se fonde sur une série d'initiatives visant à faire en sorte que les peuples autochtones participent effectivement aux travaux de l'OMPI sur les questions qui leur tiennent à cœur. Il reconnaît la solide expertise juridique qui existe au sein des communautés autochtones, et offre aux individus la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle et de jouer un rôle concret dans les travaux de l'OMPI, y compris du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore et les activités connexes. Le programme de bourses répond à la nécessité de renforcer les capacités dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle et de la politique y relative au bénéfice des juristes et des conseillers politiques des communautés autochtones. Depuis son lancement en 2009, cinq boursiers ont bénéficié du programme. Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse : [www.wipo.int/tk/fr/indigenous/fellowship/](http://www.wipo.int/tk/fr/indigenous/fellowship/).

## **À propos d'IPinCH**

IPinCH est un projet de recherche internationale de sept ans mené à l'initiative de chercheurs de l'Université Simon Fraser (Canada) qui examine les droits, les valeurs et les responsabilités associés à la culture matérielle (c'est-à-dire les expressions physiques d'une culture), aux savoirs culturels et aux pratiques de recherche sur le patrimoine. Le projet soutient 15 projets communautaires, en collaboration avec des groupes tels que les Inuvialuit (Canada), les Pentagouets (États-Unis d'Amérique), les Aïnous (Japon), la tribu Hopi (États-Unis d'Amérique) et les Morioris (Nouvelle-Zélande). En 2013, IPinCH a reçu le premier Prix du partenariat jamais décerné par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada. Ce haut fait met en évidence la reconnaissance croissante de la valeur de la recherche participative communautaire comme principale méthode pour travailler avec les communautés autochtones. Pour de plus amples informations sur le projet : [www.sfu.ca/ipinch](http://www.sfu.ca/ipinch).

M. Sena a appelé l'OMPI à "renforcer la compréhension des peuples autochtones de la manière dont les savoirs traditionnels peuvent s'adapter à l'économie de marché et de la manière dont ils peuvent les utiliser comme base pour leur développement tout en conservant leur identité culturelle". Ce faisant, a-t-il déclaré, "l'OMPI jouera un rôle déterminant dans la sauvegarde de l'environnement dans lequel ces savoirs sont mis en pratique".

### **PRENDRE LES COMMANDES**

Le développement de solutions pratiques qui soient adaptées aux préoccupations quotidiennes, aux identités et aux aspirations des communautés autochtones n'est possible que si les communautés elles-mêmes s'impliquent activement dans le processus. Consciente de l'importance de la recherche participative au niveau communautaire, l'OMPI s'est associée au projet IPinCH, animé par l'Université Simon Fraser (Canada). Grâce à une série d'initiatives communautaires, le projet vise à trouver des réponses adaptées aux problèmes de chaque communauté. Ainsi, les membres de la communauté fournissent des données sur la façon d'établir des protocoles à l'intention des non-initiés qui travaillent avec des informations sensibles sur le plan culture, de recueillir et de transmettre des savoirs sur la terre et l'art de vivre pour guider les futures politiques et décisions en matière de développement et d'assurer la protection et l'inclusion des principes culturels et des moyens de savoir de chaque communauté afin de s'assurer qu'ils sont pris en compte dans les consultations gouvernementales touchant leur patrimoine.

Pour IPinCH, l'OMPI, en tant qu'organisation internationale, est un partenaire idéal, lui permettant de faire partie d'un réseau mondial d'acteurs et permettant à tous ceux qui cherchent à sauvegarder les intérêts des communautés autochtones d'identifier plus facilement les possibilités de dialogue et de coopération fructueux. Pour sa part, l'OMPI est désireuse d'étendre et d'exploiter son réseau de partenaires pour trouver une réponse communautaire opportune et efficace qui permettra aux peuples autochtones de contrôler efficacement leurs savoirs traditionnels et leurs expressions culturelles traditionnelles et d'en tirer profit directement, où ils le souhaitent.

De plus amples informations sur les activités de l'OMPI dans le domaine de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore sont disponibles à l'adresse [www.wipo.int/tk/fr/igc/](http://www.wipo.int/tk/fr/igc/). ♦

COMMENT BOEING  
UTILISE SA  
PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE  
et donne des ailes  
à l'innovation

*Catherine Jewell,  
Division des communications,  
OMPI*





Boeing a participé à tous les progrès technologiques de l'industrie aérospatiale depuis que cette dernière a vu le jour au début du XXe siècle. La société continue de jouer un rôle de premier plan dans cette industrie mondiale.

---

Peu de géants technologiques arrivent à la hauteur de Boeing. Depuis près d'un siècle, les entreprises pionnières qui constituent Boeing sont à la pointe de l'innovation dans l'aviation. Participant à la réalisation de chaque avancée technologique majeure dans le domaine tout au long du XX<sup>e</sup> siècle – des avions à réaction aux voyages dans l'espace – Boeing continue de façonner l'industrie mondiale de l'aérospatiale dans sa recherche pour développer de nouvelles technologies qui améliorent notre façon de vivre, de communiquer et de voyager. M. Peter Hoffman, vice président de la gestion de la propriété intellectuelle chez Boeing, parle de l'approche adoptée par la société en matière de propriété intellectuelle et partage ses vues sur l'avenir de l'aviation.

### ***Pourquoi la propriété intellectuelle est-elle importante pour Boeing?***

Les industries de l'aérospatiale et de la défense dans lesquelles Boeing opère sont axées sur la technologie, et notre avantage concurrentiel dépend de notre capacité à innover mieux que nos concurrents. La protection de nos innovations nous permet d'avoir des résultats commerciaux rentables et de continuer à développer des produits leaders sur le marché.

### ***Comment déterminez-vous ce que vous allez faire breveter?***

Boeing met beaucoup d'ardeur à protéger ses inventions. Le processus que nous suivons est un processus assez détaillé comprenant plusieurs étapes. Sachant que les brevets sont des documents publics, nous nous demandons régulièrement si la divulgation d'une invention spécifique par le biais de la publication d'une demande de brevet est dans l'intérêt de Boeing à long terme. Les innovations qui sont visibles sur nos produits et services ainsi que les innovations qui peuvent être facilement copiées par ingénierie inverse sont les candidats idéaux à la protection de brevets.

Par ailleurs, nous décidons souvent de ne pas breveter des innovations militaires ou des innovations qui peuvent être effectivement tenues à l'écart du domaine public comme des secrets commerciaux. Les inventions qui se situent à mi-chemin sont en outre évaluées sous l'angle de la portée des éventuelles revendications de brevets, de leur utilisation probable sur des produits ou dans des services, de la possibilité de concession de licences et d'autres facteurs.

### ***Comment qualifieriez-vous l'approche adoptée par Boeing en matière de propriété intellectuelle?***

Le portefeuille d'actifs de propriété intellectuelle de Boeing – nos marques, notre matériel soumis à droit d'auteur, nos brevets et nos secrets commerciaux – est un actif stratégique que nous utilisons pour faire en sorte de demeurer compétitifs. Si nous développons quelque chose de nouveau dans les systèmes de réseau, par exemple, quelque chose qui a une application dans une entreprise non concurrente, comme l'industrie automobile, nous sommes très intéressés par le partage de cette propriété intellectuelle par le biais d'accords de licence. Il s'agit d'un scénario gagnant-gagnant; l'industrie automobile a accès à une nouvelle technologie et évite ainsi les coûts de développement d'un tel système tandis que nous générons des revenus supplémentaires issus de la concession de licences. À l'heure actuelle, nos activités d'octroi de licences, qui sont considérables et en pleine expansion, sont principalement axées sur les entreprises de notre chaîne d'approvisionnement et les partenaires avec lesquels nous produisons des avions. Mais nous sommes désireux d'accorder des licences d'exploitation à d'autres secteurs.

La propriété intellectuelle est vraiment présente partout dans notre entreprise. Quand il s'agit de contrats internationaux de défense, les engagements d'implication industrielle sont très fréquents. Les pays qui dépensent des milliards de dollars É.-U. pour nos produits reconnaissent que Boeing et les entreprises comme Boeing sont détentrices d'une propriété intellectuelle et d'un savoir-faire dont la richesse peut aider

## ***Gestion de la propriété intellectuelle chez Boeing : faits marquants***

- En janvier 2014, Boeing détenait plus de 7000 brevets actifs américains et plus de 13 500 brevets actifs dans le monde; la société a aussi 8500 demandes de brevet en attente dans le monde (y compris plusieurs centaines de demandes selon le PCT et de demandes de brevet européen qui vont se multiplier à compter de l'entrée dans les phases nationale ou de validation).
- En 2012, Boeing a déposé 145 demandes internationales de brevet selon le PCT.
- Boeing a déposé environ 1000 demandes de brevet pour le seul programme 787 Dreamliner.
- Les dépôts de brevets comprennent des technologies dans les domaines liés à l'avionique, aux structures, à l'informatique, aux satellites, à l'énergie, aux technologies de simulation et à la fabrication.
- Chaque année, Boeing récompense ses meilleurs innovateurs pour la création de nouveaux droits de propriété intellectuelle.



Photo: Copyright © Boeing

Le programme 787 Dreamliner a fait l'objet, à lui seul, d'environ un millier de demandes de brevet de la part de Boeing. Le Dreamliner est doté d'un éventail de technologies qui améliorent l'expérience de vol de passagers : capteurs qui ajustent instantanément à la turbulence, grandes fenêtres qui s'obscurcissent au simple toucher d'un bouton, plafonds voûtés et cabine qui a plus d'oxygène et de l'air moins sec.

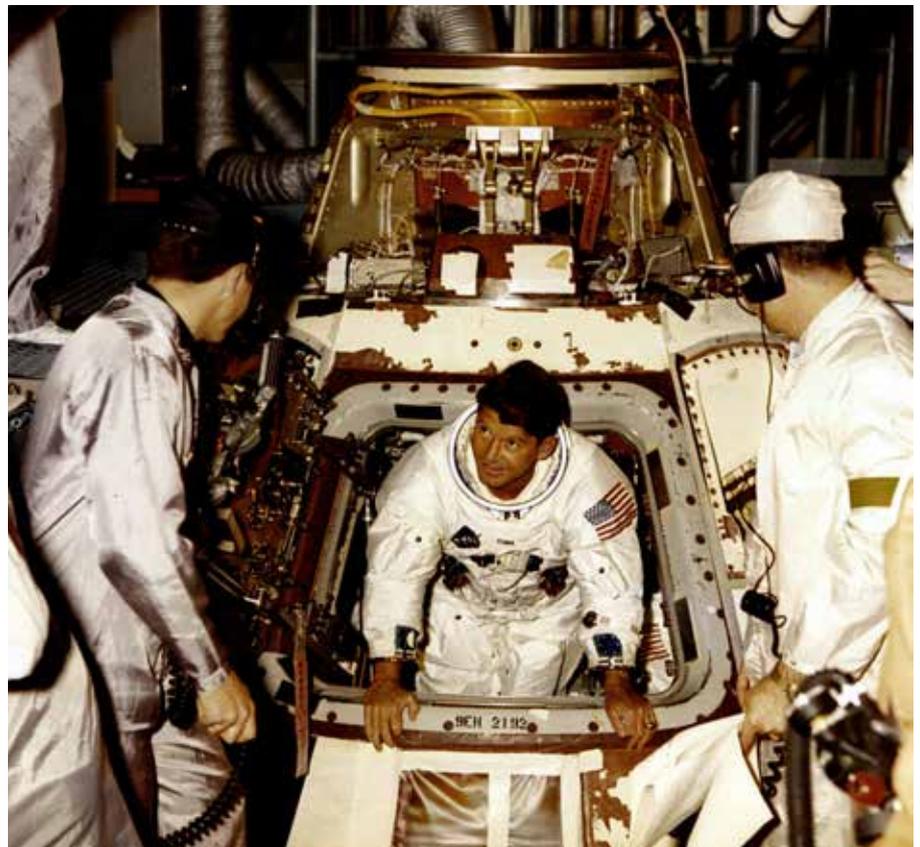


Photo: Copyright © Boeing

Boeing joue un rôle central dans le programme spatial américain depuis la fin des années 50. Il a construit l'Orbiter 1, la première sonde spatiale américaine mise en orbite autour de la lune en 1966, puis a continué à concevoir, développer, fabriquer et exploiter des véhicules et du matériel habités et robotisés pour les programmes Mercury, Gemini, Apollo, Skylab et Shuttle. La Division exploration spatiale de Boeing continue de collaborer avec la NASA et ses partenaires internationaux afin d'optimiser le potentiel de la Station spatiale internationale comme centre de recherche scientifique révolutionnaire.



Photo: Copyright © Boeing

Peter Hoffman note que "les ventes sont en très forte augmentation en Asie et au Moyen-Orient. Nous ne parvenons pas à maintenir la cadence par rapport à la demande. C'est un vrai problème".

à faire progresser leur économie. Ils en tirent profit en nous obligeant à satisfaire des engagements d'implication industrielle supplémentaires. Pour être compétitive dans l'industrie de la défense, une entreprise doit être en mesure de proposer un produit hautement performant à bon prix ainsi qu'une offre industrielle attrayante. Dans ce contexte, nous utilisons comme monnaie notre technologie protégée la propriété intellectuelle. Nous sommes très bons en ce qui concerne l'emballage et la diffusion de notre technologie de cette façon, et c'est l'un de nos principaux facteurs concurrentiels sur le marché.

***Est-ce que le fait de transférer votre propriété intellectuelle de cette façon menace vos intérêts à long terme?***

En l'occurrence il y a un équilibre à trouver. Une technologie a une certaine durée de vie, et il nous arrive de partager des technologies qui aident des industries de l'aérospatiale moins avancées à se développer alors que nous continuons à investir dans la promotion de l'enveloppe technologique en ce qui concerne nos nouveaux produits. Tant que nous continuons à investir dans l'avenir et à maintenir une avance sur nos concurrents, nous sommes en mesure de rester compétitifs.

***Toutes vos opérations de propriété intellectuelle sont-elles basées aux États-Unis d'Amérique?***

Notre équipe chargée de la propriété intellectuelle est basée aux États-Unis d'Amérique, mais nous sommes au service d'une entreprise mondiale. Notre équipe de gestion de la propriété intellectuelle basée aux États-Unis d'Amérique est responsable de l'évaluation de toutes les technologies développées dans nos centres de R d dans le monde. Elle travaille avec un large réseau mondial de juristes experts en propriété intellectuelle qui fournissent des conseils en temps réel sur la législation et les pratiques locales.

Notre entreprise est en pleine expansion à l'échelle internationale. Pour rester compétitifs, nous devons être encore plus présents à l'internationale. Nous adoptons cette stratégie depuis un certain temps, et elle a porté ses fruits. C'est une question de temps avant que nous entamions l'expansion de notre équipe de gestion de la propriété intellectuelle à l'échelle internationale pour gérer nos affaires localement.

***La violation de la propriété intellectuelle est-elle un gros problème pour vous?***

Historiquement, le secteur de l'aéronautique n'est pas aussi procédurier que d'autres secteurs industriels. Si Boeing ne s'est pas engagé dans de nombreux litiges en matière de propriété intellectuelle cela ne signifie pas cependant que nous ne faisons pas respecter nos droits de propriété intellectuelle. Nous le faisons à travers le respect des contrats et les octrois de licences, et nous sommes généralement en mesure de résoudre les différends avant qu'ils se transforment en poursuites à part entière.

Un domaine qui s'avère un grand défi est le repérage de l'usage abusif du portefeuille de marques de Boeing, en particulier dans l'environnement en ligne. Nous avons une équipe qui s'occupe exclusivement de cette question. Nous menons des recherches en ligne de manière proactive, et nous évaluons de près les cas rapportés de soupçons d'utilisation abusive de nos marques avant d'envoyer un courrier de demande de mise en demeure.

***Quels sont les principaux défis auxquels doit faire face l'industrie aérospatiale aujourd'hui?***

Le ralentissement économique et le resserrement des budgets de la défense ont posé de réelles difficultés à certains secteurs industriels. Cela dit, nos activités de défense se portent bien et en ce qui concerne l'aviation commerciale, même si les ventes ont plutôt tendance à stagner en Amérique du Nord et en Europe, la croissance en Asie et au Moyen-Orient est très forte. Nous ne pouvons pas construire des avions suffisamment rapides, ce qui est un défi majeur.

***Quels sont les principaux défis en matière de propriété intellectuelle?***

La menace cybernétique permanente représente un défi de taille. En effet, Boeing a des activités très en réseau, et nous devons donc nous assurer que nos données sont protégées contre les pirates.

Le paysage concurrentiel de la partie commerciale de notre activité a également évolué de manière spectaculaire, ce qui constitue également un défi majeur. Par exemple, les monocouloirs sont maintenant produits par de nombreux nouveaux entrants. Alors qu'auparavant nous ne devions garder un œil que sur un concurrent majeur, à savoir Airbus, il y a désormais beaucoup plus d'acteurs. Nous investissons des milliards de dollars É.-U. dans la recherche et le développement afin de maintenir notre position sur le marché, nous devons donc nous assurer que nos concurrents font le même genre d'investissements et ne se contentent pas de se reposer sur nous pour réussir.

***Comment Boeing parvient-il à rester à la pointe de l'innovation?***

L'innovation est quelque chose d'essentiel pour Boeing. Notre structure organisationnelle aide, et nous proposons différentes initiatives pour motiver notre personnel. Ainsi, chaque année, nous récompensons les individus et/ou les équipes ayant présenté de nouvelles inventions ou trouvé de nouvelles applications par rapport aux technologies existantes. Nous gérons également un programme de bourses technique proposant à nos scientifiques et à nos ingénieurs de premier ordre des modalités distinctes d'évolution de carrière. Cependant le principal moteur de l'innovation de la société est Boeing Research and Technology, qui entreprend des recherches qui profitent à l'entreprise dans son ensemble. Boeing investit également dans les technologies du futur – en prévision de ses besoins à venir. Ainsi, bien que cette technologie commence à peine



Depuis plus de 50 ans Boeing soutient les efforts de vols spatiaux de la NASA et constitue une force motrice dans le développement des communications par satellite.



à être à la portée du grand public, cela fait des décennies que nous faisons des recherches sur l'utilisation de l'impression 3D, ou fabrication additive, dans la production aéronautique.

### ***Pensez-vous que l'impression 3D a de l'avenir dans le secteur de l'aérospatiale?***

Absolument, mais le plus grand défi que nous devons relever aujourd'hui est de savoir comment faire évoluer cette technologie. Elle a été utilisée d'abord pour le prototypage rapide, mais maintenant nous avons besoin de machines capables de produire plus rapidement des objets plus grands et fonctionnant 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Certaines pièces dont nous avons besoin ont tendance à être très grosses, et on ne peut pas fabriquer ce type de pièces avec la poudre actuellement utilisée dans l'impression 3D, donc nous devons trouver des façons de le faire (voir *L'impression 3D et le futur des objets*, [www.wipo.int/wipo\\_magazine/fr/2013/02/article\\_0004.html](http://www.wipo.int/wipo_magazine/fr/2013/02/article_0004.html)). Nous travaillons avec des chercheurs et les grands constructeurs d'imprimantes 3D pour développer des machines avec un coefficient d'utilisation supérieur, capables de répondre à nos besoins.

### ***Est-il concevable que nous ayons un avion imprimé en 3D en 2050?***

Ce serait bien, mais il est beaucoup plus impliqué que juste la conception d'un avion, en appuyant sur un bouton et l'imprimer. Il y a beaucoup de pièces interdépendantes sur un avion. La fabrication additive aura certainement un impact à l'avenir sachant qu'elle permettra de concevoir et de construire des avions partout et de produire des pièces à la demande, mais elle restera une capacité qui aura sa place aux côtés des nombreuses autres techniques nécessaires à la production d'un aéronef.

Même si les imprimantes 3D d'aujourd'hui sont très performantes, il nous manque une communauté de conception qui comprenne le processus. Les concepteurs conçoivent généralement quelque chose de facile à construire, mais avec la fabrication additive, vous pouvez oublier cette approche parce que vous pouvez tout simplement construire tout ce que vous pouvez imaginer. Avec cette technologie, vous pouvez créer des composants multifonctionnels complexes d'un coup au lieu d'utiliser de nombreux composants différents. Ces pièces sont plus solides et plus légères que les composants usinés traditionnellement, ce qui se traduit par des économies de maintenance et de carburant. Une trentaine de composants du 787, qui consomme 20% de carburant de moins que le 767 qu'il remplace, sont imprimés en 3D.

### ***Quelles réflexions vous a inspiré la production du 787 Dreamliner?***

Dans les débuts de l'aviation, les frères Wright utilisaient des composites, à savoir du bois et du tissu. Ce fut la norme jusqu'à l'introduction de l'aluminium, qui a engendré plusieurs défis à relever. Après plusieurs tâtonnements, cette nouvelle technologie s'est finalement imposée comme la norme à son tour. Puis

les composites renforcés de fibres ont commencé à être mis en place à petite échelle, d'abord dans la défense puis dans l'aviation commerciale. Notre première utilisation commerciale importante des matériaux composites de carbone a été sur les ailettes verticales et horizontales du 777. En ce qui concerne le 787 Dreamliner, les composites sont utilisés pour le fuselage, les ailes et la queue. Ce fut résolument un bond en avant sur le plan technologique. Il fallait le faire, et je suis fier de dire que nous avons été les premiers à le faire.

Concevoir l'avion de telle façon qu'il puisse être produit à moindre coût et en quantités commerciales a été le plus grand défi que nous ayons eu à relever. Nous avons beaucoup appris à cette occasion, et nous continuons à améliorer l'avion tous les jours, mais l'apprentissage peut être douloureux parfois. L'innovation peut devenir compliquée, et nous avons certainement subi les conséquences du fait d'être les premiers en la matière, mais c'est le rôle des champions de l'innovation dans l'industrie.

### ***Quelle est votre vision de l'innovation ouverte?***

Bien qu'elle ne soit pas une fin en soi, l'innovation ouverte est un outil très utile. Il y a beaucoup d'entreprises et d'individus qui innovent dans le monde. Même si nous avons beaucoup d'ingénieurs hautement qualifiés et de technologies avancées chez Boeing, nous reconnaissons que nous n'avons pas la mainmise sur les talents, alors nous recherchons activement les plus brillants cerveaux et les meilleures technologies où qu'ils soient.

Rester à la pointe de la technologie coûte beaucoup d'argent. Chez Boeing, nous essayons d'atténuer ces coûts en cessant toute relation d'affaires avec les entreprises et les chercheurs qui tentent de résoudre les mêmes problèmes que nous. Nous co-investissons dans cette recherche et partageons les résultats, ce qui réduit les coûts pour les deux parties.

### ***Comment utilisez-vous le Traité de coopération en matière de brevets (PCT)?***

Nous utilisons le PCT pour les dépôts de brevets internationaux. Le PCT nous permet de différer la plupart des coûts associés au dépôt de demandes de brevet largement dans plusieurs régions, et le rapport de recherche internationale obtenu par le biais du PCT peut nous être très utile pour comprendre l'état de la technique se rapportant à des technologies particulières.

### ***Quel est l'avenir de l'aviation?***

Nous continuerons à nous concentrer sur la recherche de façons de produire des avions moins chers, plus respectueux de l'environnement et plus efficaces. Nous sommes d'ores et déjà en train de repousser les limites de vitesse et de pulvériser les records de vitesse hypersonique. Les gens veulent toujours atteindre leur destination plus rapidement, mais nous devons trouver une façon de le faire à moindre coût, avec un impact minimal sur l'environnement. ♦

# UNE SOLUTION

## basée sur le marché

## face aux enjeux du système

## de brevets

*Ian McClure, directeur,  
Intellectual Property Exchange  
International, Inc. (IPXI®)*

Le 4 juin 2013, la Maison Blanche a donné les grandes lignes d'une initiative ayant pour cible de nombreuses questions que beaucoup de personnes jugent problématiques pour le marché de la propriété intellectuelle et pour l'innovation. Parmi les questions soulevées, on citera le manque de transparence, la nécessité de créer des règles du jeu équitables qui s'appliquent à tous les innovateurs ainsi que les litiges excessifs ou futiles. M. Gene Sperling, directeur du National Economic Council (Conseil économique national) et conseiller du président sur les questions de politique économique, a récemment publié le billet suivant sur le blogue officiel de la Maison Blanche : "Il est clair que l'abus du système de brevets étouffe l'innovation et constitue un frein à notre économie [...] il est temps d'agir". Toutefois, le type de réforme législative du système de brevets proposé aujourd'hui aux États-Unis d'Amérique pourrait avoir des conséquences radicales et inattendues. Lorsque, par exemple, l'objet visé par l'action législative est classé dans des catégories de termes et défini par des termes aussi vagues et provisoires que "entité non opérationnelle" ou "entité spécialisée dans la revendication de droits de brevets", et quand ces catégories ont une signification différente selon le point de vue adopté et la disposition du moment, il peut être difficile d'anticiper parfaitement l'effet d'une telle réforme.

### UN MARCHÉ FLORISSANT POUR LES BREVETS

Au cours des 10 dernières années, le marché des brevets a prospéré. Les intermédiaires en brevets, les courtiers et autres agents ont développé une réserve de liquidités pour les brevets et droits de brevets, y compris les droits de licences, des renoncements au droit de poursuite et autres hybrides. Ces produits sont commercialisés, vendus, achetés, troqués, échangés, négociés, associés, loués et éliminés tout comme d'autres actifs, biens ou propriétés.

Cependant, contrairement à de nombreux autres marchés, le marché naissant des droits de brevets est composé uniquement de transactions privées bilatérales. À bien des égards, le marché tel qu'il existe aujourd'hui évolue dans un environnement opaque. En effet, il y a une absence partielle voire totale de transparence, qu'il s'agisse des informations sur le marché ou des moyens d'identifier le comportement du marché. La seule façon de réguler ce marché émergent est d'en passer par les tribunaux, où la prévisibilité est difficile et les obstacles à l'entrée – frais juridiques élevés – créent les conditions qui permettent à certaines parties d'exploiter cette incertitude. Ainsi, l'American Intellectual Property Law Association (AIPLA) estime que dans les affaires de brevet dont la valeur se situe entre un et 25 millions de dollars É.-U. en moyenne, les frais de procédure s'élèvent à 2,5 millions de dollars É.-U., et dans celles de plus de 25 millions de dollars É.-U., les frais s'élèvent à cinq millions de dollars É.-U.. Sachant que le seul arbitre disponible implique un investissement de ce montant et que l'issue des litiges en matière de brevets est rarement prévisible, certains titulaires de brevets insistent pour des règlements rapides en espèces.



Photo: IPXI

"IPXI, première bourse financière mondiale dédiée à la concession et à l'échange de droits de propriété intellectuelle, propose une solution autre que les actions en justice et la concession de licences sur la base d'accords privés bilatéraux", a déclaré Ian McClure.

Dans un courrier récent au Congrès des États-Unis d'Amérique, 60 professeurs des États-Unis d'Amérique spécialisés dans le droit des brevets ont déclaré que "les frais de justice élevés et le manque de transparence généralisé qui caractérise le système de brevets font de la défense abusive de brevets un phénomène fréquent à la fois au sein et en dehors du secteur de la technologie. Par conséquent, les milliards de dollars qui pourraient être employés pour le recrutement de salariés et leur maintien dans l'emploi, l'amélioration des produits existants et le lancement de nouveaux produits sont, au contraire, détournés pour des litiges qui sont une perte d'énergie sur le plan social" (voir [www.patentlyo.com/media/2014/02/professorsletterontrrolls.pdf](http://www.patentlyo.com/media/2014/02/professorsletterontrrolls.pdf)). Mais comment faire pour enrayer ce type de comportement abusif? Une bourse financière dédiée à l'échange et à la concession de droits de propriété intellectuelle, telle que l'Intellectual Property Exchange International, Inc. (IPXI®) lancé récemment, pourrait contribuer à créer les normes d'information et les mécanismes de tarification nécessaires et pourrait également rendre moins nécessaire la mise en place d'une réforme législative.

#### **IPXI : LA PREMIÈRE BOURSE FINANCIÈRE MONDIALE DÉDIÉE À LA CONCESSION ET À L'ÉCHANGE DE DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Créée en 2007, IPXI est la première bourse financière mondiale pour la concession et l'échange de droits de propriété intellectuelle. Elle propose une solution autre que les actions en justice et la concession de licences sur la base d'accords privés bilatéraux. Beaucoup de membres d'IPXI, dont plus de 60 des plus grandes sociétés du monde, des universités, des laboratoires de recherche et des institutions financières, ont contribué à la création de cette nouvelle bourse financière et se sont engagés à y inscrire leurs droits propriété intellectuelle.

Le 5 juin 2013, IPXI a dévoilé sa première gamme de produits, soit un portefeuille de plus de 600 actifs de brevets – dont 225 brevets délivrés – relatifs aux diodes électroluminescentes organiques (OLED), utilisées pour l'affichage dans le domaine des écrans développés par Koninklijke Philips N.V. (Philips).

#### **AMÉLIORER LA TRANSPARENCE DU MARCHÉ**

L'un des principaux objectifs d'IPXI est d'améliorer la transparence du marché en ce qui concerne les échanges commerciaux de droits de brevets et d'aider à instaurer des règles du jeu plus équitables, qui s'appliquent à tous les innovateurs. Tout d'abord, IPXI diffuse publiquement toutes les informations essentielles relatives aux titulaires des droits et au bénéficiaire direct de leur transfert par le biais de la bourse IPXI, y compris les conditions du transfert de droits. IPXI fournit des informations sur le prix ainsi que toute autre information utile, y compris une analyse de la qualité des actifs et les données agrégées sur l'achat et à l'échange de droits – ainsi que les conditions générales à tous les donneurs de licence potentiels pour chaque offre d'actifs du portefeuille. "Nous sommes convaincus qu'IPXI permettra une meilleure transparence du marché de la propriété

intellectuelle, avec des prix de marché équitables pour les droits de propriété intellectuelle échangés. Nous sommes l'une des premières entreprises à avoir inscrit en bourse certains de ses droits de propriété intellectuelle, et nous pensons que d'autres entreprises suivront bientôt", a déclaré M. Ruud Peters, chef de la Direction propriété intellectuelle de Royal Philips Electronics, l'un des membres fondateurs d'IPXI.

Comme l'a fait valoir l'économiste Friedrich Hayek dans un ouvrage intitulé *The Pure Theory of Capital*, l'objectif d'un marché est la préservation et l'utilisation de l'information unique contenue dans le prix d'un bien. Toutefois, sur un marché de brevets sans repères et avec des résultats biaisés en raison du coût des actions en justice et des actifs incorporels subjectifs tels que la position de négociation et les probabilités escomptées du succès des poursuites, l'information exploitable contenue dans un prix est brouillée. Cela crée les conditions idéales pour que les "entités spécialisées dans la revendication de droits de brevets", plus connues sous le nom de "chasseurs de brevets", puissent tirer parti des situations où les actifs ayant une validité ou une portée des revendications discutables se voient attribuer une valeur simplement parce qu'il y a un doute quant à leur valeur finale.

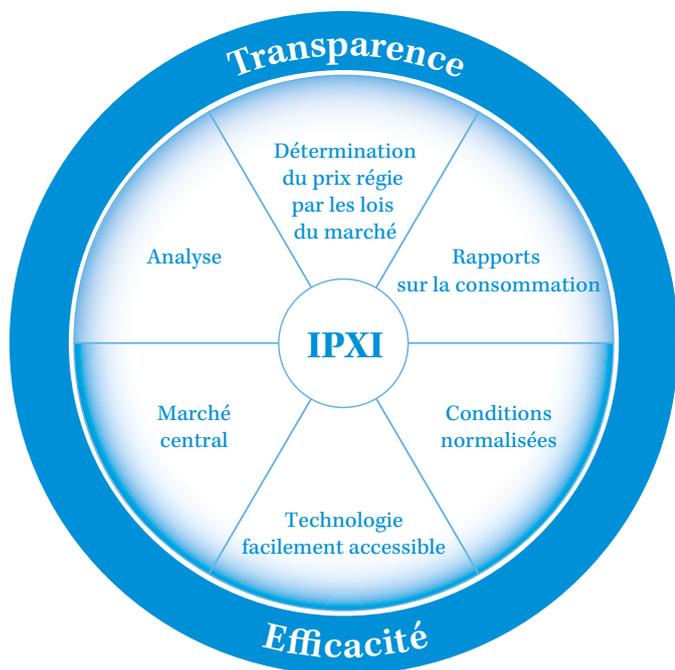
#### **DES PROCÉDURES FONDÉES SUR DES RÈGLES**

IPXI met en place des procédures fondées sur des règles ainsi qu'un processus d'examen par un comité afin d'évaluer objectivement les actifs qu'il offre et d'informer le marché sur la qualité des portefeuilles cotés en bourse. Ainsi IPXI procède à une évaluation exhaustive de la qualité grâce à des recherches indépendantes menées par des tierces parties. Les informations relatives à la validité des brevets et les données sur l'utilisation en cours ou la demande future de la technologie, y compris les prévisions du marché, sont disponibles publiquement sur la plate-forme d'échange d'IPXI. En ce qui concerne les OLED proposées par Philips, plus de 1100 documents relatifs à cette offre sont mis à la disposition des parties intéressées sur le site Internet d'IPXI.

Avant de lancer sa première offre, IPXI a publié son *Market Rulebook* (Recueil de règles de fonctionnement du marché). Ce recueil vise à guider le comportement de ceux qui participent au marché IPXI et contient des règles relatives à la création, l'émission, la défense et la vérification du produit primaire de la Bourse, à savoir un droit de licence non-exclusive marchandisé, appelé Unit License Right™ (ULR™) ou droit de licence unitaire. Surtout, le recueil de règles d'IPXI a été développé avec le soutien et les idées de beaucoup de ses membres qui participent au Comité des règles. Tout membre de la Bourse peut soumettre des modifications de règles à ce comité.

Tant que la communauté des titulaires de brevets adopte sans question un marché central comme IPXI, avec des normes et des critères fiables de comportement sur le marché, les chances de supprimer le modèle économique complexe et lucratif des "chasseurs de brevets" sont minces.

Le modèle d'entreprise d'IPXI



### APPRIVOISER LES CONDITIONS ACTUELLES DU MARCHÉ DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

“Au cours des deux dernières années, le nombre de procès intentés par des chasseurs de brevets a quasiment triplé, représentant 62% des actions en justice en matière de brevets lancées en Amérique”, a fait observer M. Gene Sperling dans la communication de la Maison Blanche signalée précédemment. Bien que la prudence s'impose lorsqu'il s'agit de faire la distinction entre les “chasseurs de brevets” et ceux qui n'entrent pas dans cette catégorie, ce phénomène d'actions en justice a un impact clair sur la façon de faire des affaires. L'argent gaspillé et le temps passé à se soucier de “contentieux abusifs en matière de brevets” mobilisent des ressources qui seraient plus utiles à la création de nouveaux produits. Selon le rapport de la Maison Blanche, dans plusieurs grandes entreprises, les dépenses liées aux contentieux en matière de brevets dépassent maintenant les dépenses de recherche et développement. De même, parmi les petites entreprises, 40% des jeunes pousses technologiques visées par les “chasseurs de brevets” ont rapporté que les actions en justice ou la menace de poursuites avaient un impact négatif sur leurs activités commerciales. Les entités non opérationnelles auront peut être la possibilité d'exploiter IPXI, mais leur succès dépendra de la qualification de leurs actifs et de leur engagement à fonctionner en vertu des mêmes règles et niveaux de transparence que les autres acteurs du marché. Si ces conditions sont réunies, leur succès ne pourra pas être considéré comme un “abus” du système des brevets.

Autrement dit, le problème n'est pas les “chasseurs de brevets” en tant que tels, mais les caractéristiques actuelles du marché des brevets, qui réunissent les conditions idéales pour que leur modèle d'entreprise fonctionne.

Si la loi américaine sur les inventions adoptée en septembre 2011 va dans le sens de la transformation du paysage juridique des brevets aux États-Unis d'Amérique, les questions de poursuites abusives et de manque de transparence sur le marché des brevets nécessitent un examen plus approfondi. En ajoutant à l'équation des dynamiques de marché comparables à celles qui ont permis de remédier aux dysfonctionnements du marché dans de nombreux secteurs pendant des siècles, IPXI propose une solution qui permet d'éviter le foisonnement de textes législatifs. Avant de demander aux pouvoirs publics d'établir des normes et de surveiller les comportements sur le marché, les acteurs du marché pourraient bien d'abord envisager de faire ce que d'autres marchés efficaces ont fait dans le passé, à savoir créer et adopter un marché central et des normes de comportement sur le marché. ♦

# RUSSIE :

## création d'un tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle

*Lyudmila Novoselova,  
présidente du tribunal compétent  
en matière de propriété intellectuelle,  
Fédération de Russie*



Photos: Intellectual Property Court of the Russian Federation

L'idée de créer un tribunal spécialisé en propriété intellectuelle au sein de la Fédération de Russie est activement débattue depuis la fin des années 80. Le fort engagement qui a été pris pour la promotion d'un environnement plus favorable à l'innovation, aux entreprises et aux investissements étrangers et l'amélioration du système de protection de la propriété intellectuelle de la Fédération de Russie a abouti à la création d'un tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle en décembre 2011, grâce à l'adoption de la loi constitutionnelle fédérale n° 4-FKZ. Ce nouveau tribunal a été inauguré le 3 juillet 2013 – un jalon important dans l'histoire de la protection de la propriété intellectuelle de la Fédération de Russie.

Ce nouveau tribunal permettra un traitement plus efficace du nombre croissant d'actions en justice dans le domaine de la propriété intellectuelle. Ces cas sont généralement plus complexes que les litiges commerciaux classiques, et leur résolution nécessite généralement non seulement des compétences juridiques mais aussi des connaissances techniques spécialisées permettant d'obtenir des résultats rapides, précis et sans faille. Ce tribunal dédié à la gestion de ce type d'affaires permettra également de limiter le nombre d'erreurs judiciaires, de réduire les frais de justice et de rehausser la confiance des entreprises.

Le nouveau tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle a été créé sous l'impulsion de la Cour suprême d'arbitrage de la Fédération de Russie, en vertu de la loi constitutionnelle fédérale n° 4-FKZ, adoptée le 6 décembre 2011 et modifiant la loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ du 31 décembre 1996 relative au système judiciaire de la Fédération de Russie et la loi constitutionnelle fédérale n° 1-FKZ du 28 avril 1995 relative aux tribunaux de commerce de la Fédération de Russie.

Le tribunal jouera à la fois le rôle de tribunal de première instance et de cour de cassation pour les questions relatives à la propriété intellectuelle.

### **TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE**

Dans le cadre de son rôle de tribunal de première instance, le tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle est chargé de statuer sur les affaires découlant :

- des actes législatifs des autorités exécutives fédérales (Service fédéral de la propriété intellectuelle (Rospatent), par exemple) qui régissent les droits de propriété intellectuelle et les intérêts légitimes du déposant en matière de brevets, les droits relatifs aux obtentions végétales, les schémas de configuration de circuits intégrés, les secrets commerciaux et les marques;
- de l'octroi ou de l'invalidation des droits de propriété intellectuelle (à l'exception du droit d'auteur et des droits connexes et des schémas de configuration de circuits intégrés), y compris les affaires qui contestent les actes juridiques non réglementaires, les décisions et l'action ou l'inaction des autorités exécutives fédérales (Rospatent et ses agents, l'autorité fédérale responsable de la propriété intellectuelle, etc.);

- des décisions de l'Autorité fédérale de lutte contre les monopoles (le Service fédéral de lutte contre les monopoles) en matière de concurrence déloyale et d'utilisation abusive de marques ou d'autres signes distinctifs liés à des biens, des services ou des entreprises;
- de la détermination d'un titulaire du brevet;
- de l'annulation des droits relatifs à des inventions, modèles d'utilité, dessins et modèles industriels, variétés végétales, marques et appellations d'origine si la loi fédérale ne prévoit pas d'autre procédure d'invalidation;
- de l'annulation d'une marque pour absence d'usage.

Toutes ces affaires relèvent du tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle, que les parties à un différend soient des organisations, des entrepreneurs individuels ou des citoyens.

### COUR DE CASSATION

Le tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle fait également office de cour de cassation. En tant que tel, il joue un rôle de premier plan, qui consiste à garantir une interprétation sans faille et transparente de la loi en ce qui concerne la propriété intellectuelle. À ce titre, il examinera les atteintes aux droits de propriété intellectuelle sur lesquelles ont statué tous les tribunaux de commerce de la Fédération de Russie en première instance et en appel. Ces tribunaux sont chargés de régler les litiges impliquant des organisations, des entreprises et des entrepreneurs individuels.

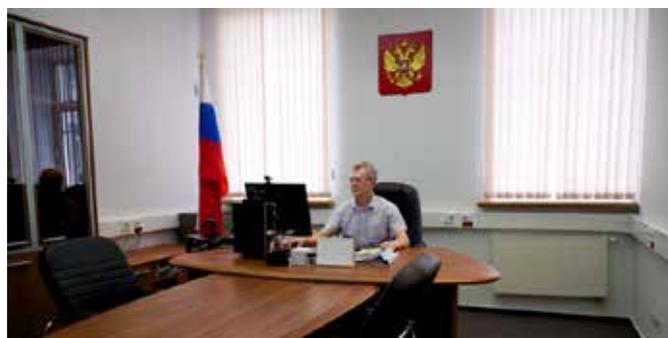
Il est en outre chargé d'examiner les jugements qu'il a adoptés et qui ont acquis force de loi, à la lumière de faits nouveaux ou nouvellement révélés.

Le tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle peut également demander à la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie de vérifier la constitutionnalité d'une loi appliquée ou qui doit être appliquée dans une affaire dont elle est saisie. À ce titre, la Cour examine et affine la pratique judiciaire, prépare des propositions visant à améliorer les lois en vigueur et règlements associés et assure le recueil et l'analyse des statistiques judiciaires relatives à la propriété intellectuelle.

### L'ACCÈS À DES CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES

Compte tenu de la complexité croissante des lois relatives à la propriété intellectuelle et de l'évolution rapide des technologies et des produits qu'elles protègent, des dispositions ont été prises pour faire en sorte que les juges hautement qualifiés nommés par le tribunal ont accès à des connaissances techniques spécifiques nécessaires pour statuer efficacement sur les affaires dont ils sont saisis. À ce jour, 15 experts judiciaires avec des connaissances spécifiques dans divers domaines ont été nommés pour apporter leur concours aux juges du tribunal. Ce dernier peut également faire appel à des spécialistes techniques indépendants qui apporteront leur témoignage oral lors d'un procès pour clarifier des aspects techniques bien précis.

À ce jour, 16 juges ont été nommés au tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle (dont le président du tribunal, le vice président du tribunal et les présidents des deux collèges).



Le nouveau tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle de la Fédération de Russie a été inauguré le 3 juillet 2013; cet événement marque une étape importante dans l'histoire de la protection de la propriété intellectuelle de la Fédération de Russie.

Le juge Serguey Ukolov, l'un des 16 juges nommés au nouveau tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle de la Fédération de Russie.

Le tribunal a actuellement un effectif de 58 employés juridiques, techniciens juridiques et employés administratifs pour l'aider dans sa tâche au quotidien.

### NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS

Pendant les quatre mois qui ont suivi son ouverture (du 3 juillet au 29 novembre 2013), le tribunal compétent en matière de propriété intellectuelle a reçu plus de 350 demandes en sa qualité de tribunal de première instance et a traité 390 appels en sa qualité de cour de cassation.

Bien qu'il en soit encore à ses balbutiements, ce nouveau tribunal a déjà démontré qu'il était une instance efficace pour traiter les litiges en matière de propriété intellectuelle de manière rapide et efficace. Son existence même est un témoignage de l'engagement du gouvernement à renforcer le cadre national de la protection de la propriété intellectuelle. Compte tenu de l'importance économique croissante et de la complexification des litiges en matière de propriété intellectuelle, la Cour continuera à jouer un rôle important dans l'amélioration régime juridique de la propriété intellectuelle de la Fédération de Russie, le renforcement de la confiance des entreprises et le soutien de la croissance économique. ♦

# PAYS DE GALLES

---

# + WHISKY = OR

---

## (loi de Faraday)

**Dan Anthony,**  
rédacteur indépendant

*Une version de cet article a été publiée dans le bulletin électronique IP Insight (octobre 2013) de l'Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni.*

L'histoire de la création de l'une des marques de whisky les plus jeunes et les plus prestigieuses du Royaume-Uni illustre ce qu'est l'alchimie de l'innovation ou comment le plus insignifiant des ingrédients peut se transformer en réussite économique et comment une société entrepreneuriale a su transformer l'eau en whisky haut de gamme.

### WHISKY À GOGO

Le village de Penderyn est, pour le moins, hors des sentiers battus. Il est niché dans les vallées de la Galles du Sud, à la frontière entre le sud industriel et l'ouest. En 1992, lorsque l'idée de brasser du whisky au Pays de Galles a germé, Penderyn était un hameau endormi perché dans les montagnes, où les moutons et les poneys allaient et venaient librement. C'était une terre où l'on fabriquait de l'alcool frelaté.

Dans le pub d'Alun Evans, le Glancynon Inn, épice de la légendaire whisky Penderyn, un groupe de buveurs a eu une révélation. Il y a un siècle le Pays de Galles produisait son propre whisky – pourquoi ne pas retenter l'expérience?

Ce dont le monde avait besoin, ce que les connaisseurs voulaient, c'était un nouveau breuvage celtique, un breuvage imprégné de la mythologie de la forteresse accrochée au sommet de la colline, brassé dans la ressource naturelle la plus abondante que l'on puisse trouver aux pieds des collines du parc national de Brecon Beacons – l'eau de montagne : le whisky gallois serait de l'or liquide.

Pour opérer cette transformation, ces visionnaires du whisky ont réalisé qu'ils avaient besoin d'un alchimiste, ou du moins d'un ingénieur chimiste. Tandis qu'Alun Evans sirotait son verre de scotch à la fin d'une soirée bien remplie, peut-être que son regard s'est posé sur l'une des lampes de mineur suspendues près de la cheminée. Ces kits de survie du XIXe siècle sont souvent accrochés en guise de décorations autour des cheminées du bassin houiller de la Galles du Sud. L'inventeur de cette lampe, Humphrey Davy, a été aidé par Michael Faraday, un autre brillant scientifique de son âge, qui a exploité la puissance de l'électricité et de l'électromagnétisme. Les deux hommes avaient souvent des éclairs de génie, le whisky gallois attendait son heure.

Son heure a sonné. M. David Faraday, ingénieur chimiste à l'Université de Surrey et descendant de Michael Faraday, est entré dans la pièce. M. Faraday était intrigué par la possibilité de fabriquer un alambic pour l'équipe du whisky gallois : "le défi était suffisamment intéressant pour valoir la peine d'être relevé".

### LA MACHINE QUI A FAIT LA DIFFÉRENCE

M. Faraday a entamé une série de projets de recherche à l'Université de Surrey, lesquels ont finalement abouti à la création d'un alambic "à repasse" unique pour la Welsh Whisky Company. Cet alambic pouvait en effet produire différentes qualités d'alcool avec une seule colonne de fractionnement.

"La technique employée dans la colonne de fractionnement de l'alambic Penderyn est globalement identique à celle utilisée dans l'industrie pétrochimique", indique M.



L'histoire du whisky Penderyn illustre l'importance de conjuguer virtuosité technique, sens des affaires et notoriété de la marque pour mettre en place un ensemble de droits de propriété intellectuelle intéressant.



Faraday, “mais il y a eu de petites adaptations. Personne n’avait jamais pensé à utiliser un alambic de ce type pour faire du whisky”.

M. Faraday et son équipe ont mis huit ans à développer et à concevoir cet alambic unique. Fabriqué par MacMillans à Prestonpans, en Écosse, il produit un whisky de malt d’une pureté incomparable, dont le degré d’alcool atteint 92%. L’arme secrète de la Welsh Whisky Company était née : l’alambic Penderyn. Mais comme le dit M. Faraday, “l’étalonnage précis et le fonctionnement de l’alambic avaient besoin d’une touche de sensibilité”.

“Maintenant que nous avons trouvé la région que nous cherchions, nous pouvions dire que nous allions fractionner le produit qui allait devenir du whisky gallois”, explique M. Faraday. “C’est alors que la science se mue en art.”

Bien que M. Faraday travaille sur d’autres projets de recherche, il parle avec beaucoup de tendresse des relations qu’il entretient avec les fabricants de whisky Penderyn. Ces derniers partent du principe que tout est possible, et c’est ce qui a motivé M. Faraday et son équipe de l’Université de Surrey.

M. Jim Swan, maître assembleur et distillateur, a apporté à l’entreprise son expérience, son savoir et quelque chose qui ne peut pas être reproduit synthétiquement : son nez. Avec le distillateur de la Welsh Whisky Company, M. Swan a perfectionné l’alambic et le procédé de maturation, créant ainsi la saveur à la douceur unique du Penderyn Whisky.

## DE L’OR GALLOIS

“Penderyn” a été enregistré en tant que marque au Royaume-Uni en 2001 (UK TM 2261484). La première bouteille de whisky gallois a été vendue à Penderyn en 2004, lors d’une cérémonie d’ouverture organisée le jour de la Saint David. L’invité d’honneur était le Prince de Galles. Après 12 années de rêve, de sueur, de recherche et d’investissement, le whisky gallois était de retour, et il remportait un franc succès. Aujourd’hui, le whisky Penderyn figure parmi les marques haut de gamme dans les rayons des supermarchés britanniques. Sa qualité le fait figurer parmi les grands distillateurs de whisky traditionnels.

Sian Whitelock, directrice commercial de la Welsh Whisky Company, raconte à son tour : “La demande a dépassé l’offre. Nous sommes en train d’installer un deuxième alambic ‘à repasse’ unique cette année. Cela permettra de doubler notre production. En ce moment, nous n’arrivons à vendre que 20% environ de notre production à l’étranger. Cependant le marché mondial du whisky est dynamique, et des acheteurs du monde entier sont à la recherche du goût unique du whisky gallois Penderyn”.

Actuellement, 150 000 bouteilles de whisky haut de gamme Penderyn sont produites chaque année. Grâce à la création d’un troisième alambic en 2014, la Welsh Whisky Company espère produire plus de 700 000 bouteilles au cours des 10 prochaines années.

“Nous avons réfléchi longuement à l’impact visuel de la marque Penderyn”, a déclaré Sian Whitelock. “Ainsi nous avons mis au point un emballage unique et créé une marque qui associe le Pays de Galles à un métal rare et précieux : l’or”.

L’histoire du whisky Penderyn illustre l’importance de conjuguer virtuosité technique, sens des affaires et notoriété de la marque pour mettre en place un ensemble de droits de propriété intellectuelle intéressant. Si des scientifiques comme M. David Faraday et l’équipe commerciale de la Welsh Whisky Company ont été les protagonistes de cette histoire, l’Université de Surrey et les investisseurs ont également joué un rôle non négligeable. Pour atteindre ce niveau d’innovation il ne faut pas un visionnaire mais plusieurs. ♦



Photo: Welsh Whisky Company

# Twentieth Century Fox contre Hernandez : UN PROCÈS AU GOÛT AMER

*Joanna Vatavu,  
Macmillan LLP, Canada*

La Twentieth Century Fox a remporté une victoire 10,5 millions de dollars É.-U. contre M. Hernandez, l'ancien exploitant de deux sites Internet qui diffusaient en continu des épisodes des émissions de télévision intitulées *The Simpsons* et *Family Guy*. Il a été allégué que le défendeur avait copié illégalement plus de 700 épisodes de ces émissions et les avait transférés sur les sites *Watch The Simpsons Online* et *Watch Family Guy Online*, où les épisodes étaient accessibles au public en continu.

Cette affaire montre parfaitement combien les dommages-intérêts peuvent être un outil puissant pour les titulaires de droits d'auteur au Canada. Prouver les dommages réels dans une affaire de contrefaçon de droit d'auteur peut se révéler difficile, en particulier lorsque le défendeur est peu coopératif et affirme ne pas tenir de registre des ventes. L'article 38.1 de la loi canadienne sur le droit d'auteur stipule que le titulaire du droit d'auteur peut choisir de recouvrer les dommages-intérêts préétablis au lieu des dommages-intérêts découlant du préjudice et de la perte de profit causés par les activités de contrevenants. Dans le cas des violations commises à des fins commerciales, la loi prévoit des dommages-intérêts d'au plus 20 000 dollars É.-U. pour toutes les violations relatives à chaque œuvre en cause. Dans l'affaire en cause, le montant maximal des dommages-intérêts préétablis aurait été de plus de 14 millions de dollars É.-U. Il a été allégué que le défendeur, à savoir l'exploitant du site, a tiré profit de la vente d'articles publicitaires et promotionnels liés aux émissions de télévision, et compte tenu du nombre élevé d'épisodes qu'il a téléchargés et partagés, le tribunal a accordé 10 millions de dollars É.-U. de dommages et intérêts.

En général, le demandeur ne peut obtenir qu'une injonction interdisant au défendeur de répéter les violations spécifiquement abordées lors du procès. Toutefois, l'article 39.1 de la loi canadienne sur le droit d'auteur autorise le tribunal à accorder une "injonction élargie" interdisant la violation non seulement des œuvres en cause, mais aussi des autres œuvres appartenant au demandeur. Dans l'affaire en cause, le demandeur a obtenu du tribunal une injonction élargie interdisant au défendeur toute nouvelle violation des œuvres en cause ainsi que des œuvres dont la Twentieth Century Fox détient les droits d'auteur, y compris des œuvres créées après la date de l'arrêt.

Le tribunal a également conclu que la faute répétée, flagrante et intentionnelle du défendeur méritait l'octroi de dommages-intérêts punitifs destinés à servir de dissuasion et de sanction en ce qui concerne ces activités illégales. Le tribunal a ainsi ordonné l'octroi de dommages-intérêts de 500 000 dollars É.-U. C'est l'un des plus importants dommages-intérêts jamais obtenus par un titulaire de droit d'auteur au Canada, ce qui envoie certainement un message fort à ceux qui font des affaires grâce au partage illégal de fichiers au Canada. ♦

# LES INNOVATEURS NIGÉRIENS SE CONNECTENT

*Sunday Daniel,  
journaliste indépendant,  
Nigéria*

Dans une chambre paisible, à l'abri de la chaleur et du brouhaha des rues de la capitale nigérienne, une demi-douzaine d'innovateurs africains a les yeux rivés sur des écrans d'ordinateur, complètement absorbés, car ils travaillent à réaliser leurs rêves.

Ils utilisent du matériel informatique en réseau pour effectuer des recherches à l'étranger dans des bases de données sur la propriété intellectuelle, ce qui leur permet d'avoir une idée de la façon dont les brevets, les marques, les dessins et modèles industriels et autres droits de propriété intellectuelle sont utilisés dans le monde. Le centre d'appui à la technologie et à l'innovation (TISC) où ils travaillent est l'un des nombreux bureaux de ressources publiques similaires mis en place par les gouvernements des pays en développement, en collaboration avec l'OMPI. L'objectif est de contribuer à rendre le système international de propriété intellectuelle accessible à autant d'utilisateurs que possible.

## **RENDRE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ACCESSIBLE À TOUS**

Ididunni Annette Roberts utilise le TISC d'Abuja, inauguré en décembre 2012, dans le but de mettre sur le marché son savon noir "IBY Nature Pride Black Soap". Elle a fait tester son savon par le Pôle nigérian chargé de la sécurité des aliments et des médicaments, et "cherche maintenant à faire enregistrer sa marque de commerce à l'échelle internationale".

"Je suis heureuse d'avoir découvert ce centre, qui m'a donné les informations dont j'avais besoin. Cela m'a persuadée que ce que je fais est scientifique et mondial. Je suis contente que le produit que j'ai développé en utilisant les informations fournies par le TISC m'appartienne entièrement et ne soit pas revendiqué par quelqu'un d'autre", dit-elle.

## **PROMOUVOIR LES MEILLEURES PRATIQUES**

L'OMPI a lancé le projet TISC en 2009 (voir <http://tinyurl.com/nolhpq4>). Dans le cadre d'un engagement conjoint avec les autorités nationales et régionales de propriété industrielle, l'OMPI aide les TISC en facilitant l'accès aux bases de données et à la formation (à la fois l'accès des formateurs et des utilisateurs locaux, que ce soit en interne ou par le biais de la formation à

distance); en fournissant des informations et des supports de formation; en soutenant les activités de sensibilisation; en diffusant les meilleures pratiques et expériences auprès des TISC.

Les TISC sont généralement hébergés dans les bureaux nationaux et régionaux des offices des brevets, les universités et autres établissements académiques, les centres scientifiques et les centres de recherche, les technoparcs régionaux et locaux, les chambres de commerce ou d'autres institutions publiques similaires.

Les TISC sont équipés d'ordinateurs connectés à l'Internet qui permettent d'accéder aux bases de données internationales d'information sur la propriété intellectuelle gérées par l'OMPI, à savoir Patentscope, consacrée aux brevets, et la base de données mondiale sur les marques, consultable gratuitement. Les utilisateurs de TISC peuvent également accéder gratuitement à une gamme de revues scientifiques, de documents techniques et de renseignements commerciaux sur les brevets, alors que ces services peuvent être payants pour les utilisateurs des pays développés.

## **ACCÈS GRATUIT AUX BASES DE DONNÉES POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

L'objectif est d'aider des personnes comme Edwin Nicholas Uwa ou Mark Ogochukwu Abia à transformer leurs idées en produits qui améliorent grandement l'état de leurs finances. Les deux individus, qui sont à la recherche d'un climatiseur chaud/froid et d'un réfrigérateur, passaient leur temps – et dépensaient l'argent qu'ils avaient durement gagné – dans les cybercafés locaux. Cependant avant que le personnel du TISC d'Abuja leur vienne en aide, ils étaient noyés sous un flot d'informations déroutantes.

"Depuis que nous faisons appel au TISC, nous sommes capables de télécharger le type d'informations dont nous avons besoin, et cela nous a vraiment aidés dans nos recherches", a déclaré M. Uwa. "Le mieux est que ce centre nous permet d'accéder gratuitement à des informations stratégiques précieuses."

"Jusqu'à présent, nous allions d'un cybercafé à l'autre sans en avoir vraiment pour notre argent. Mais maintenant, nous

sommes heureux de dire que le TISC nous a fourni le type d'informations dont nous avons besoin pour nos recherches sans que nous ayons à déboursé un centime", a déclaré M. Abia.

### “UN JOUR LE MONDE NOUS REMERCIERA.”

“Nous avons obtenu de nouvelles idées sur la façon de mener notre recherche et développement. Grâce aux informations que nous obtenons du TISC, un jour le monde nous remerciera”, a déclaré M. Uwa.

Depuis son inauguration en décembre 2012 par le ministre nigérian du commerce et de l'industrie, M. Olusegun Aganga, des dizaines de Nigériens se rendent au centre hébergé dans les locaux du Ministère fédéral du commerce et des investissements. Les utilisateurs sont en général des chercheurs, des étudiants et des inventeurs potentiels.

Le personnel du TISC d'Abuja, comme Therie Essien, communiquent également avec le public par le biais de pages dédiées sur Twitter et Facebook. “Je suis heureuse que les Nigériens s'intéressent autant à ce centre et qu'ils s'en servent pour avancer”, a déclaré Therie Essien.

Les membres du personnel organisent également des sessions de formation à l'intention des utilisateurs, dans l'espoir de pouvoir diffuser plus largement leurs connaissances. L'un des utilisateurs déjà formés par le TISC, Ekwesilesi Nnam, accompagne ainsi d'autres Nigériens sur les moyens de développer ses propres produits et de devenir autonome dans un pays où le taux de chômage est élevé, notamment chez les jeunes.

### CRÉER DES PRODUITS INNOVANTS, ÊTRE SON PROPRE PATRON

Les utilisateurs et les bénéficiaires sont disséminés sur tout le territoire du Nigéria, pays le plus peuplé d'Afrique avec 160 millions d'habitants.

Chaque semaine, Sunday Apeji quitte son domicile de la ville de Jos, située à environ 200 km d'Abuja, pour se rendre au TISC de la capitale fédérale. Il effectue des recherches sur l'alimentation et le développement de médicaments à partir de plantes locales connues pour leurs propriétés médicinales. Il aurait déjà créé quatre produits, qu'il espère breveter, et mène actuellement des recherches sur 10 autres produits.

“Les connaissances que j'ai acquises grâce au TISC ont élargi ma vision de la recherche et du développement et ont changé ma conception des brevets et de la propriété intellectuelle”, affirme-t-il.

### ÉLARGIR LES PERSPECTIVES

Nima Salman Mann, responsable du Registre des marques, des brevets et des dessins et modèles du Ministère fédéral du commerce et des investissements au Nigéria, a déclaré que le TISC avait contribué à faire prendre conscience aux Nigériens de leurs droits en matière de propriété intellectuelle et de brevets et leur avait donné le courage de développer des brevets.

“Nous avons fait de notre mieux pour faire comprendre aux Nigériens l'importance de protéger les brevets et les droits de propriété intellectuelle afférents à leurs produits. Les droits de propriété intellectuelle sont une richesse pour la vie sachant que personne ne peut les retirer à leur titulaire.”

“La propriété intellectuelle est un mode de vie”

Aisha Salihu, présidente du projet TISC et chef du Département brevets du Ministère fédéral du commerce et des investissements, a expliqué que le nombre d'utilisateurs du TISC était en hausse.

Elle a déclaré que le TISC avait permis aux Nigériens d'aborder leurs projets de recherche et développement avec confiance et espoir. “Le TISC a apporté sur un plateau d'argent des choses dont les Nigériens ne soupçonnaient pas l'existence, et je sais que les Nigériens sont très heureux que ce centre existe”, a-t-elle déclaré.

Gabriel Joseph, qui espère un jour détenir un brevet, affirme qu'il est heureux d'avoir été en contact avec l'OMPI par le biais du TISC sur Facebook.

Il a dit que le TISC avait chassé ses craintes initiales de développer un produit puis de le perdre à cause de la piraterie : “Désormais je sais que si j'invente un produit, je peux le protéger et en tirer profit. Les informations que nous obtenons ici remettent les idées en place et font du bien au moral”. ♦



Photos: Gbemiga Olanikan

Ibidunni Annette Roberts a utilisé les services du TISC d'Abuja (Nigéria) soutenu par l'OMPI pour développer et commercialiser ses nouveaux produits de beauté.



ORGANISATION MONDIALE  
DE LA **PROPRIÉTÉ**  
**INTELLECTUELLE**

Pour plus d'informations,  
veuillez contacter l'OMPI  
à l'adresse [www.wipo.int](http://www.wipo.int)

34, chemin des Colombettes  
C.P. 18  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Téléphone :  
+4122 338 91 11  
Fax :  
+4122 733 54 28

**OMPI—Magazine** est une publication bimestrielle distribuée gratuitement par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) dont le siège est à Genève (Suisse). Il vise à faire mieux comprendre la propriété intellectuelle et les activités de l'OMPI au grand public et n'est pas un document officiel de l'Organisation. Les vues exprimées dans les articles et les lettres des contributeurs extérieurs ne reflètent pas nécessairement la position de l'OMPI.

Pour toute observation ou question, on est prié de s'adresser au rédacteur en chef à l'adresse suivante : [WipoMagazine@wipo.int](mailto:WipoMagazine@wipo.int)

Pour commander une version imprimée du Magazine de l'OMPI, s'adresser à [publications.mail@wipo.int](mailto:publications.mail@wipo.int).

Copyright ©2014 l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Tous droits réservés. Les articles figurant dans le *Magazine* peuvent être reproduits à des fins d'enseignement. Aucune partie ne peut, en revanche, être reproduite à des fins commerciales sans le consentement exprès écrit de la Division de la communication de l'OMPI, dont l'adresse est indiquée ci-dessus.